



crus.ch

Rektorenkonferenz der Schweizer Universitäten
Conférence des Recteurs des Universités Suisses
Conferenza dei Rettori delle Università Svizzere
Rectors' Conference of the Swiss Universities

Conférence des Recteurs des Universités Suisses CRUS Rapport annuel 2014

swissuniversities
Chambre des hautes écoles universitaires
Effingerstrasse 15, Postfach
3000 Berne 1
T +41 (0)31 335 07 40
www.swissuniversities.ch

Berne, juin 2015

Avant-propos

L'édition 2014 constitue le dernier rapport de gestion de la CRUS. Ainsi prend fin l'histoire plus que centenaire de cette organisation, dissoute fin 2014 pour être intégrée dans swissuniversities, la nouvelle conférence commune des recteurs des hautes écoles suisses.

Au cours des ans, la CRUS est devenue un partenaire important, qui a su exercer une influence prépondérante sur le paysage des hautes écoles à travers le dialogue avec les organes politiques. Pendant l'année sous revue aussi, elle est intervenue pour défendre les intérêts communs des hautes écoles universitaires et a entretenu les échanges et la collaboration afin d'instaurer des conditions-cadres optimales pour les hautes écoles.

Le passage de la CRUS à swissuniversities offre la chance non seulement de perpétuer mais aussi de renforcer cette influence face au monde politique et au grand public: dorénavant, toutes les hautes écoles, de tous les types, parleront d'une seule voix et présenteront un front uni et fort pour s'engager en faveur du domaine suisse des hautes écoles. Mais ce pas vers une conférence des recteurs commune et ainsi la recherche d'un équilibre entre les préoccupations communes et la préservation des différences marquantes constituent aussi un défi majeur. Un défi toutefois que les ex-membres de la CRUS et leurs conférences partenaires devraient être parfaitement aptes à maîtriser grâce à leurs longues années de collaboration en prévision de cette fusion institutionnelle.

Pour la CRUS, l'année 2014 a été dominée par les préparatifs devant conduire à l'intégration au sein de la nouvelle organisation. Les membres de la CRUS ainsi que de nombreux autres représentants des hautes écoles universitaires et les collaboratrices et collaborateurs du Secrétariat général de la CRUS y ont très largement contribué, de concert avec leurs conférences partenaires – qu'ils en soient vivement remerciés. Je souhaite également à toutes les parties prenantes, aux recteurs et présidents des hautes écoles universitaires membres de la Chambre des hautes écoles universitaires de swissuniversities, à leurs collègues des hautes écoles spécialisées et pédagogiques et surtout à swissuniversities elle-même un excellent départ vers une nouvelle ère pleine de promesses.



Le président de la Chambre des hautes écoles universitaires de swissuniversities
et ancien président de la CRUS
professeur Antonio Loprieno, recteur

Avant-propos	2
1. La CRUS	4
2. Organes de la CRUS	5
2.1. Plénum	5
2.2. Bureau.....	6
2.3. Délégation Enseignement	6
2.4. Délégation Recherche.....	7
2.5. Délégation Qualité.....	8
2.6. Commission pour la planification et la coordination de la CRUS (CPC-CRUS)	9
2.7. Commission d'admission et d'équivalences (CAE).....	10
2.8. Commission d'examen ECUS (examen complémentaire des universités suisses).....	11
2.9. Conférence pour la médecine universitaire (CMU).....	11
3. Programmes, mandats et tâches	13
3.1. Programme CUS P-1 «Programmes doctoraux» (2013-2016)	13
3.2. Programme CUS P-2 «Information scientifique: accès, traitement et sauvegarde» (2013-2016).....	14
3.3. Programme CUS P-3 «Performances de la recherche en sciences humaines et sociales» (2013-2016).....	15
3.4. Programme CUS P-4 «Egalité des chances entre femmes et hommes dans les universités / Etudes Genre» (2013-2016)	16
3.5. Programme Sciex-NMS ^{ch}	18
3.6. Service de gestion des bourses pour les études à l'étranger	19
3.7. Cotutelles de thèse	21
3.8. Swiss ENIC-NARIC.....	21
3.9. Procédure d'inscription et de test pour les études de médecine	22
3.10. Information et documentation	22
3.11. Fondation suisse	24
4. Administration et financement	25
4.1. Administration	25
4.2. Financement	26
Annexes	28
A1 Composition et organisation	29
A2 Délégués de la CRUS	37
A3 Représentations dans des organes externes	38
A4 Participation à des auditions	40
A5 Publications de la CRUS.....	41
A6 Abréviations	43

Hyperliens vérifiés en avril 2015

1. La CRUS

En 2014 encore, la Conférence des Recteurs des Universités Suisses (CRUS) visait à encourager les actions communes des universités suisses et à défendre leurs intérêts face aux autorités politiques, aux milieux économiques, aux institutions sociales et culturelles ainsi que face au public. A cet effet, elle a traité toutes les affaires qui requièrent une entente mutuelle ou une prise de position commune dans le domaine des hautes écoles. Elle s'est engagée en faveur de la coordination et de la coopération dans l'enseignement, la recherche et les prestations de services, a veillé à l'information réciproque, à l'harmonisation des procédures et des définitions académiques ainsi qu'à une répartition appropriée des tâches entre les universités et avec les hautes écoles spécialisées.

La CRUS a garanti l'information à la disposition des étudiants intéressés, des écoles, des services publics, des représentations diplomatiques et des autres milieux en Suisse et à l'étranger sur les cursus d'études, les conditions d'admission, les équivalences et les diplômes.

Elle a assumé des tâches élargies, en particulier vis-à-vis de la Conférence universitaire suisse (CUS), dont la planification pluriannuelle stratégique pour le domaine des hautes écoles universitaires et la coordination de l'enseignement universitaire. Elle a en outre assuré une série de services et de mandats de la Confédération et dirigé des projets et des programmes encouragés par la CUS.

Etaient membres de la CRUS les recteurs et rectrices ou présidents et présidentes des dix universités cantonales et des deux écoles polytechniques fédérales (EPF). La CRUS était dirigée par un Bureau et a travaillé avec des délégations de ses membres, avec des commissions et avec des experts. Les affaires de la CRUS ainsi que les mandats et projets pilotés par elle étaient gérés par son Secrétariat général.

La CRUS et ses organes se sont dissous au 31 décembre 2014: Avec l'entrée en vigueur, le 1^{er} janvier 2015, de la loi sur l'encouragement des hautes écoles et la coordination dans le domaine suisse des hautes écoles (LEHE), les membres de la CRUS ont rejoint les recteurs des hautes écoles spécialisées (réunis jusqu'à fin 2014 dans la Conférence des recteurs des hautes écoles spécialisées KFH) et des hautes écoles pédagogiques (réunis jusqu'à fin 2014 dans la Conférence des recteurs des hautes écoles pédagogiques COHEP) au sein de la Conférence commune des recteurs des hautes écoles suisses swissuniversities, où ils constituent la Chambre des hautes écoles universitaires. Toutes les tâches et responsabilités assumées par la CRUS jusqu'à fin 2014 ont été repris début 2015 par swissuniversities et seront dorénavant assumées sous le toit de la Conférence des recteurs commune.

La CRUS en 2014:

- Prof. Dr Antonio Loprieno, recteur de l'Université de Bâle (président de la CRUS)
- Prof. Dr Patrick Aebischer, président de l'EPF Lausanne
- Prof. Dr Dominique Arlettaz, recteur de l'Université de Lausanne (vice-président de la CRUS)
- Prof. Dr Thomas Bieger, recteur de l'Université de Saint-Gall
- Prof. Dr Ralph Eichler, président de l'ETH Zurich (vice-président de la CRUS)
- Prof. Dr Michael Hengartner, recteur de l'Université de Zurich
- Prof. Dr Piero Martinoli, président de l'Università della Svizzera italiana
- Prof. Dr Martine Rahier, rectrice de l'Université de Neuchâtel
- Prof. Dr Paul Richli, recteur de l'Université de Lucerne
- Prof. Dr Martin Täuber, recteur de l'Université de Berne
- Prof. Dr Jean-Dominique Vassalli, recteur de l'Université de Genève
- Prof. Dr Guido Vergauwen, recteur de l'Université de Fribourg

2. Organes de la CRUS

2.1. Plénum

Le Plénum, l'organe suprême de la CRUS, s'est composé des rectrices et recteurs ainsi que des présidents des dix universités cantonales et des deux EPF. Au cours de l'année sous revue, il s'est réuni à six reprises sous la présidence du professeur Antonio Loprieno, recteur de l'Université de Bâle.

Thèmes et projets

Au cours de l'année sous revue, le Plénum de la CRUS a consacré des efforts intensifs à la **planification de la période 2017-2020**. Il a en particulier suivi les travaux de sa Commission pour la planification et la coordination (CPC-CRUS) qui ont conduit au rapport sur la Planification stratégique 2017-2020 des universités suisses¹ déposé auprès de la Conférence universitaire suisse (CUS) en décembre 2014, répondant ainsi à un mandat que cette dernière avait confié à la CRUS. Le Plénum a en outre suivi l'élaboration des esquisses de projets pour les contributions liées à des projets. Il a ainsi approuvé sept esquisses de projets 2017-2020 :

- Doktoratsprogramme und Zukunftsgerichtete Entwicklung des 3. Zyklus
- Capacités d'études en médecine humaine
- Learning Health System (LHS)
- Services et informations numériques : nouveau lieu de la recherche scientifique
- Encouragement à la titularisation de jeunes professeurs
- Schweizerisches Studienzentrum für Islam und Gesellschaft
- Contribution au financement des projets d'infrastructures de recherche de la Roadmap

Le Plénum s'est aussi exprimé sur les projets d'infrastructures déposés dans le cadre de la Roadmap des nouvelles infrastructures de recherche élaborée par le SEFRI.

L'**encouragement de la relève académique** a, cette année encore, constitué un objet essentiel des travaux de la CRUS. Le Plénum a suivi la préparation du rapport du Conseil fédéral sur les *Mesures pour encourager la relève scientifique en Suisse*. Dans la logique de ce rapport, la création de postes stables pourvus au niveau professeurs assistants tenure-track est une des principales mesures de la planification 2017-2020, que complète le projet d'encouragement à la titularisation de jeunes professeurs mentionné ci-dessus.

L'année 2014 a été marquée par l'adoption par le Peuple le 9 février de l'initiative sur l'immigration de masse. La CRUS a suivi et soutenu les différentes démarches visant à normaliser la participation de la Suisse aux programmes européens. Elle a aussi réfléchi aux conséquences de la mise en œuvre de l'initiative sur la place scientifique suisse et proposé des mesures pour en limiter l'impact négatif.

Dans le domaine de l'**enseignement**, le Plénum a adopté une position sur le Bachelor universitaire et transmis à la CUS le rapport final sur le monitoring de Bologne 2012-2014. Il a en outre suivi le projet de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) sur la Maturité gymnasiale – garantie à long terme de l'accès sans examen aux hautes écoles – et plus particulièrement le sous-projet sur la coordination entre gymnases et université.

En 2014, le Plénum a aussi entretenu les **échanges sur des questions et des priorités de politique scientifique** avec une série d'invités. Ainsi, le 17 janvier, il a reçu le professeur Martin Vetterli, président du Conseil de la recherche du Fonds national suisse (FNS) et le Dr Daniel Höchli, directeur du secrétariat du FNS pour un échange portant notamment sur la promotion de la relève scientifique. Le 9 mai, il a reçu le professeur Paul Schubert, président de la Division I

¹ La Planification stratégique 2017-2020 des universités suisses est accessible à l'adresse : http://www.swissuniversities.ch/fileadmin/swissuniversities/Dokumente/Kammer_UH/Strategische_Planung_17-20_CRUS_français-210115.pdf

Sciences humaines et sociales du FNS et le Dr Ingrid Kissling-Näf, cheffe de la Division, pour un échange sur les possibilités de décharges liées à des projets de recherche financés par le FNS. Le 4 juillet, le Plénum a reçu le Secrétaire d'Etat Mauro Dell'Ambrogio et Silvia Studinger, vice-directrice du Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) pour un échange sur la préparation du message FRI 2017-2020 et sur les mécanismes de financement selon la Loi sur l'encouragement des hautes écoles et la coordination dans le domaine suisse des hautes écoles (LEHE). Le même jour, il a reçu le professeur Thomas D. Meier, président de la KFH et recteur de la ZHdK, et le professeur Crispino Bergamaschi, président de la direction de la FHNW, pour un échange sur les possibilités de coopération entre universités et hautes écoles spécialisées dans le 3^{ème} cycle. Le 7 novembre, il a reçu le Dr Daniel Höchli (FNS) et Silvia Studinger (SEFRI) pour un échange sur la promotion du segment professeurs assistants avec tenure-track dans le cadre du message FRI 2017-2020.

Séances

16/17 janvier, 13/14 mars, 8/9 mai, 3/4 juillet (*séance de réflexion*), 4/5 septembre, 6/7 novembre

2.2. Bureau

Le Bureau de la CRUS, composé en 2014 du professeur Antonio Loprieno, recteur, président de la CRUS, ainsi que des deux vice-présidents de la CRUS, les professeurs Ralph Eichler, président, et Dominique Arlettaz, recteur, a préparé les séances du Plénum. Il a en outre traité les affaires urgentes ou celles qui ne nécessitaient pas l'intervention du Plénum. Le Bureau s'est réuni à six reprises au cours de l'année sous revue.

Thèmes et projets

Les thèmes et projets traités par le Bureau sont énumérés au titre 2.1. Plénum.

Lors de sa séance du 14 août, le Bureau de la CRUS a reçu des représentants de l'association des universités du 3^{ème} âge U³. Cette rencontre lui a notamment donné l'occasion de prendre connaissance des contributions de U³ à l'enseignement tout au long de la vie.

Séances

13 février, 10 avril, 11 juin, 14 août, 9 octobre et 14 décembre

2.3. Délégation Enseignement

Depuis 2013, la CRUS assumait la coordination et le monitoring de l'enseignement au sein des universités suisses dans le cadre d'une tâche déléguée par la CUS.² Ces activités mettaient l'accent sur le développement et le perfectionnement des aspects liés aux contenus de la réforme des études. Les instruments correspondants étaient constitués du rapport de monitoring bisannuel, des congrès et des ateliers de travail pour l'échange des bonnes pratiques ainsi que de la préparation en commun des thèmes pertinents.

La Délégation Enseignement de la CRUS, dirigée au cours de l'année sous revue par le professeur Guido Vergauwen, recteur, était responsable des travaux. Ceux-ci ont été réalisés par la Coordination Enseignement au sein du Secrétariat général de la CRUS.

Thèmes et projets

En 2014, la **poursuite de la concrétisation des priorités 2012–2015/16** a constitué un axe essentiel des activités du domaine de l'enseignement de la CRUS. En particulier, la Délégation

² Il s'agit ici de la poursuite des tâches effectuées auparavant dans le cadre d'un volet du projet de coopération «Bologne: coordination et instruments».

Enseignement a achevé le projet de papier de position sur le bachelor universitaire, qui a été adopté par la CRUS lors de la séance de réflexion et publié dans un second temps.³

Le rapport final 2012-2014 du monitoring de Bologne, qui résume les travaux de la période, a été un autre thème central de l'année sous revue.⁴ Considérant l'entrée en vigueur de la LEHE, la Délégation Enseignement a en outre discuté de possibles thèmes communs aux trois types de hautes écoles.

D'autre part, la plateforme **uni-programme.ch**, qui propose des informations sur les offres d'études des universités suisses, a été remaniée du point de vue de sa forme et de son contenu durant l'année sous revue, afin de pouvoir faire office, dès 2015, de banque de données des offres d'études de toutes les hautes écoles suisses sous la nouvelle URL studyprogrammes.ch.

Séances

19 février, 18 juin, 1^{er} octobre

Organes rattachés

Le **Réseau Enseignement** était placé sous la direction du délégué Enseignement de la CRUS. Parmi ses membres figuraient les vice-rectrices et vice-recteurs Enseignement, des professionnels correspondants de toutes les universités, des représentants des étudiants ainsi que des conférences et organisations partenaires. A l'occasion de la dernière séance annuelle du réseau en date du 3 décembre, différentes procédures institutionnelles ont été présentées et discutées sous le titre «Processus du développement curriculaire».

Le **GT Coordination Enseignement**, qui réunissait plusieurs spécialistes des universités suisses ainsi que des représentants des étudiants, s'est réuni sous la direction de la Coordination Enseignement de la CRUS, à l'occasion d'une courte retraite de clôture à la Villa Hatt de Zürich, pour passer en revue les thèmes des dernières années et examiner leur potentiel et leur actualité.

Le **pool national des experts de Bologne** était composé d'un représentant par université de même que de la KFH et de la COHEP et de deux représentants des étudiants. Durant l'année sous revue, les experts de Bologne ont été occupés, en collaboration avec la Coordination Enseignement de la CRUS, à la préparation d'un workshop à l'EPFL sur le thème du Workload. Le workshop a finalement dû être annulé et repoussé à une date ultérieure en raison d'un manque de participants.

Le **Réseau Qualité** était dirigé par le professeur Jacques Lanarès, vice-recteur de l'Université de Lausanne et membre de la Délégation Qualité de la CRUS. Il se composait de représentants de toutes les universités, de l'Organe d'accréditation et d'assurance qualité des hautes écoles suisses (OAQ) ainsi que de la CRUS. Les trois séances tenues en 2014 étaient axées sur les directives d'accréditation selon la LEHE, sur les audits qualité ainsi que sur les activités futures sous l'égide de swissuniversities.

Manifestations

– Retraite du GT Coordination Enseignement, 8-9 juillet, Villa Hatt, Zurich: «Revision Castasegna 2009–13 – Potenzial und Aktualität der Themen». Invités: Dr Thomas Hildbrand, ZHE-Zurich; Michèle Graf, Secrétariat général de la KFH.

2.4. Délégation Recherche

La Délégation Recherche a traité de questions de politique de la recherche dans le contexte des besoins et des objectifs des universités. Y ont siégé une sélection de recteurs et de présidents des

³ Papier de position sur le bachelor universitaire, adopté par la CRUS le 3 juillet 2014, http://www.swissuniversities.ch/fileadmin/swissuniversities/Dokumente/DE/UH/Referenzdokumente/140703_bachelor_FR.pdf

⁴ Monitoring de Bologne, rapport final 2012–14, http://www.swissuniversities.ch/fileadmin/swissuniversities/Dokumente/DE/UH/Referenzdokumente/Bologna_Monitoring_12-14.pdf

hautes écoles universitaires ainsi qu'un représentant du FNS, du Conseil suisse de la science et de l'innovation (CSSI) et de la KFH. Au cours de l'année sous revue, la Délégation Recherche s'est réunie lors de quatre séances présidées par le professeur Piero Martinoli, président. Une séance supplémentaire s'est tenue par voie de correspondance.

Thèmes et projets

2014 était placée sous le signe de la **préparation des travaux futurs**: la Délégation Recherche s'est notamment prononcée sur la mission et la composition de la délégation future commune aux trois types de hautes écoles qui, à partir de 2015, commencera son travail au sein de swissuniversities. En tant qu'organe responsable de l'accompagnement du programme CUS P-1 «programmes doctoraux», la Délégation Recherche a en outre contribué à la préparation du projet 2017-2020 succédant au projet actuel. Elle a défini les grandes lignes de ce projet et a apporté un regard critique sur l'encouragement prévu de programmes doctoraux basés sur une coopération entre hautes écoles universitaires d'une part et spécialisées ou pédagogiques d'autre part.

La Délégation Recherche a discuté de questions liées à la politique de la recherche avec une série d'**invités**:

Ainsi, avec le professeur Paul Schubert, président de la Division I Sciences humaines et sociales du Conseil de la recherche du FNS, et le Dr Ingrid Kissling-Näf, cheffe de la Division correspondante, elle a discuté des mesures possibles pour augmenter la participation de chercheurs et chercheuses en sciences humaines et sociales lors des mises au concours de l'European Research Council. Elle a en outre pris position par rapport à une proposition du FNS visant à décharger les requérants d'un financement de projet FNS de leur charge d'enseignement.

Suite à l'exclusion de la Suisse des programmes de recherche et de formation de l'UE résultant de l'acceptation de l'initiative populaire sur l'immigration de masse, la Délégation Recherche a accueilli, le 13 mars, Jürg Burri, directeur suppléant du SEFRI, et Philipp Langer, chef de l'unité Programmes-cadres européens. Elle s'est informée des mesures transitoires planifiées par le SEFRI et a pris position par rapport à leur mise en œuvre.

La Délégation Recherche a finalement traité une série d'autres questions. Elle a notamment pris connaissance des résultats d'une enquête parmi les universités sur les dispositions réglementaires pour le personnel scientifique, qui pourront servir de base pour les discussions ultérieures avec le FNS autour de la politique salariale pour les jeunes enseignants-chercheurs.

Séances

16 janvier, 13 mars, 4 septembre, 6 novembre, ainsi qu'une séance par voie de correspondance avec envoi le 23 mai

2.5. Délégation Qualité

La Délégation Qualité s'est occupée de toutes les questions liées à la qualité. A ce titre, après la clôture du projet de coopération et d'innovation 2008-2011/2012 B-05 «Mesurer les performances de la recherche», elle a assumé la responsabilité du programme CUS 2013-2016 P-3 «Performances de la recherche en sciences humaines et sociales». Pour le pilotage de ce dernier programme, elle a siégé sous forme élargie avec deux experts internationaux dans le domaine de l'évaluation de la recherche.

En 2014, la Délégation Qualité a siégé sous la présidence de la professeure Martine Rahier, rectrice.

Thèmes et projets

En 2014, la Délégation Qualité a poursuivi les priorités fixées l'année précédente dans le cadre du programme P-3 «**Performances de la recherche en sciences humaines et sociales**». Elle a en particulier recruté un coordinateur scientifique pour le programme. En plus de permettre l'organisation et l'animation du réseau de spécialistes du programme, le coordinateur scientifique a également permis le soutien d'importants travaux en vue de la planification et de la mise en place de la première Conférence nationale qui a eu lieu le 31 octobre 2014 et qui a été une étape supplémentaire importante pour le programme. D'une part, cette Conférence a servi à établir un bilan des travaux et à présenter les résultats obtenus jusqu'à présent. D'autre part, la Conférence a

donné l'occasion de récolter des Inputs pour la phase finale du programme qui devrait se focaliser sur l'implémentation et l'adaptation des instruments d'évaluation. La Délégation Qualité avait pour cela déjà décidé en 2013 de soutenir les projets concernés par des fonds de subventions. Ainsi, en 2014 les modalités de financement y relatives ont été définies.

La Délégation Qualité a poursuivi ses travaux de **préparation des Directives d'accréditation** selon la LEHE et a activement participé au processus de prise de position désormais achevé. A ce propos, elle a soutenu l'idée selon laquelle les directives se réfèrent à un système d'assurance qualité en soi, tel que prévu dans la loi et qu'elles doivent ainsi traduire les tâches et les stratégies des institutions.

A ce propos, la Délégation Qualité s'est penchée sur des thèmes ayant une portée internationale comme les Standards and Guidelines for Quality Assurance in the European Higher Education Area (ESG), la San Francisco Declaration on Research Assessment (DORA) ou encore le Ranking-Instrument U-Multirank.

La Délégation Qualité a également participé aux travaux préparatoires de la création de la Délégation Qualité et accréditation de swissuniversities et s'est assurée de remettre tous les dossiers nécessaires. Dans le domaine de la Qualité, différents thèmes sont également à traiter sous swissuniversities, notamment les travaux relatifs aux directives d'accréditation. De plus, des thèmes tels que la qualification du personnel académique, l'évolution du système de formation ou encore les universités privées sont également à prendre en considération. Le pilotage du programme P-3 sera quant à lui également garanti dans ce cadre.

Séances

Conférences téléphoniques: 18 février, 15 avril

Séances: 5 juin et 30 octobre (séances de la Délégation Qualité suivies par une séance de la Délégation Qualité élargie de deux experts internationaux dans le domaine de l'évaluation de la recherche)

Organes rattachés

Réseau des spécialistes du programme «Performances de la recherche en sciences humaines et sociales», composé des responsables de l'évaluation de la recherche dans les universités et des personnes en charge des initiatives encouragées dans le cadre de ce programme (voir à ce propos le chapitre 3.3).

Réseau Qualité (voir l'entrée «organes rattachés» du chapitre 2.3).

2.6. Commission pour la planification et la coordination de la CRUS (CPC-CRUS)

La CPC-CRUS a traité de tous les aspects concernant la planification universitaire et a assuré la coordination entre les universités. Elle s'est composée des responsables de la planification, des finances et des infrastructures des universités, dont des rectrices et recteurs, des vice-recteurs et des directeurs administratifs. En 2014, la CPC-CRUS a tenu cinq séances présidées par le professeur Dominique Arlettaz, recteur.

Thèmes et projets

L'objectif prioritaire de la CPC-CRUS durant l'année écoulée a été **l'achèvement de la planification stratégique 2017-2020 des universités suisses** fin 2014.⁵ La planification élaborée sur mandat de la Conférence universitaire suisse (CUS) définit les objectifs communs des hautes écoles universitaires, présente les mesures à prendre et désigne les besoins d'aide fédérale. Les priorités pour cette période concernent la promotion de la relève scientifique, la création d'infrastructures de recherche ainsi que l'accès à l'information scientifique.

⁵ Planification stratégique 2017-2020 des universités suisses, adoptée par le bureau de la CRUS le 10 décembre 2014, http://www.swissuniversities.ch/fileadmin/swissuniversities/Dokumente/Kammer_UH/Strategische_Planung_17-20_CRUS_français-210115.pdf

D'autre part, la CPC-CRUS a développé des propositions sur la manière dont la coordination de la politique des hautes écoles à l'échelle nationale ainsi que la répartition des tâches dans les domaines particulièrement onéreux devraient se présenter selon la LEHE.⁶ Dès 2015, les domaines tels que la physique des particules et des astroparticules, le calcul à haute performance, l'accès à l'information scientifique, le Bioimaging et la détention d'animaux seront soumis à swissuniversities.

Séances

30 janvier, 3 avril, 17 juin, 2 octobre, 11 novembre

Organes rattachés

Dans l'année sous revue, la CRUS a créé le **Swiss Animal Facilities Network (SAFN)**. Il se compose des représentants des universités suisses détenant des animaleries, ainsi que des représentants des deux écoles polytechniques fédérales. Le Strategic Board est présidé par le professeur Christian Leumann, vice-recteur de l'Université de Berne, et s'est réuni une fois au cours de l'année écoulée. L'Executive Board est présidé par le Dr Xavier Warot, EPF Lausanne, et s'est réuni lors de quatre séances en 2014.

La mission du réseau est de renforcer la mise en réseau des hautes écoles dans le domaine de la détention d'animaux et d'atteindre une plus grande coordination dans différents domaines comme la communication, l'Animal Health Monitoring ainsi que des services communs (éventuellement même centralisés). Ces domaines seront approfondis par des groupes de travail spécifiques. Le SAFN entretient également des contacts étroits avec les organisations partenaires concernées.

2.7. Commission d'admission et d'équivalences (CAE)

La CAE de la CRUS avait pour but d'harmoniser les conditions d'admission pour les études universitaires, de discuter des autres questions et problèmes de reconnaissance et de mettre au point une solution commune. Elle s'est composée des directions des services d'admission des douze universités. En 2014, la CAE s'est réunie pour cinq séances ordinaires présidées par Carine Rüssmann, Université de Lausanne. Une autre séance a porté uniquement sur les universités offrant des études de médecine.

Thèmes et projets

L'un des thèmes principaux des travaux de la CAE a été celui de la **reconnaissance des certificats de fin d'études secondaires étrangers**. En octobre, ceux-ci ont été examinés pour l'ensemble des pays en fonction de la durée d'enseignement et des disciplines. Puis, les **conditions d'admission des universités** ont été adaptées sur cette base pour la prochaine année d'études. Le Baccalauréat français ainsi que les nouveaux certificats de maturité italiens se sont imposés comme des thèmes récurrents.

En outre, la CAE s'est penchée sur la problématique des certificats de fin d'études secondaires étrangers qui ont été préparés dans des écoles privées suisses non reconnues, sur celle de la reconnaissance des certificats décernés aux personnes n'ayant pas suivi une école et a discuté l'admission aux études de master avec un bachelor auquel deux branches d'études sont attribuées.

Séances

25 février, 29 avril, 24 juin, 21 octobre, 18 novembre (suivie d'une séance des universités offrant des études de médecine)

⁶ La LEHE nomme à l'art. 1 let. d, le but à atteindre pour la coordination de l'ensemble des hautes écoles suisses avec «la répartition des tâches dans les domaines particulièrement onéreux». Celle-ci sera défini par la Conférence des hautes écoles sur proposition de la Conférence des recteurs.

Manifestations

– Workshop du 25 novembre organisé par le Swiss ENIC (European Network of National Information Centres on Academic Recognition and Mobility). Le workshop était ouvert à tous les membres des universités et servait notamment aux échanges d'expériences entre les personnes traitant de questions de reconnaissance et d'admission. Majka Drewitz, ECE® Educational Credential Evaluators, est intervenue sur la question des systèmes de formation de l'Argentine, du Brésil, de la Colombie et du Mexique et a répondu à des questions sur la reconnaissance et l'admission.

2.8. Commission d'examen ECUS (examen complémentaire des universités suisses)

L'examen complémentaire des universités suisses pour étudiants titulaires d'un certificat de fin d'études secondaires étranger est réalisé par l'Ecole cantonale de maturité pour adultes de Zurich (KME) et par le Collège pour adultes Alice-Rivaz de Genève (COPAD). La commission d'examen se compose d'un représentant de chacune des dix universités cantonales et de quatre recteurs de gymnase. Pendant l'année sous revue, elle a été présidée par le professeur Alain Kamber, Université de Neuchâtel.

Thèmes et projets

Comme l'année précédente, la commission d'examen a fixé les **exigences d'examen** et a veillé à ce que l'admission à l'examen puis sa réalisation soient conformes au règlement édicté par la CRUS.

Séance

19 novembre

2.9. Conférence pour la médecine universitaire (CMU)

La CMU visait à renforcer la coordination et la coopération dans le domaine de la médecine universitaire au niveau national avec un accent sur l'enseignement et la recherche (clinique) des cinq facultés de médecine suisses.

Elle réunissait les recteurs des universités dotées d'une faculté de médecine, leurs doyennes et doyens ainsi que les directrices ou directeurs des cliniques universitaires associées. Au cours de l'année sous revue, la CMU a tenu deux séances présidées par le professeur Martin Täuber, recteur.

Thèmes et projets

La CMU a également mené en 2014 des discussions dans le domaine de la médecine universitaire et s'est penchée dans ce contexte sur les développements actuels dans le cadre de la plate-forme «Avenir de la formation médicale» de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP). Un autre point fort a pris la forme des projets prévus dans le domaine de la médecine avec la participation de la CRUS, en particulier l'augmentation des capacités d'accueil pour la médecine humaine, par exemple en lien avec la filière en médecine humaine prévue à l'Università della Svizzera italiana. Les universités souhaitent également s'engager dans le futur dans les domaines «Learning Health System» et «Systems Medicine – Personalized Health».

Lors des deux séances, les différentes universités ont mis en avant plusieurs thèmes, comme par exemple le financement des **Clinical Trial Units** (unités d'essais cliniques) **ou la compatibilité entre formation FMH et carrière de chercheur**. Ces séances ont en outre été l'occasion de se voir présenter les derniers développements au sein du service sanitaire de l'armée par son médecin en chef et d'en discuter les perspectives liées.

Les futures activités dans le domaine de la médecine et de la santé sous l'égide de swissuniversities ont occupé une place centrale lors des deux séances. Il s'agira en particulier de continuer à cultiver et d'intensifier les échanges avec les institutions partenaires dans le domaine de la santé.

Séances

11 juin, 19 novembre

3. Programmes, mandats et tâches

3.1. Programme CUS P-1 «Programmes doctoraux» (2013-2016)

Mission et objectifs

Le programme «Programmes doctoraux»⁷ encouragé par la CUS vise l'amélioration de la formation doctorale dans les universités. Dans le cadre du programme CUS, des contributions annuelles sont allouées aux universités pour financer des activités liées à la création, au développement et au fonctionnement de programmes doctoraux interuniversitaires qui se distinguent notamment par un suivi structuré. En outre, le programme forme le cadre du développement d'un programme doctoral suisse en didactique disciplinaire.

Des contributions liées à des projets selon la loi sur l'aide aux universités (LAU) totalisant 23'456'000 francs ainsi que 3'000'000 francs du Conseil des EPF sont disponibles pour les années 2013 à 2016.

Activités et résultats

En 2014, le programme pouvait disposer de contributions liées à des projets selon la LAU pour une somme de 5'456'000 francs et de fonds du Conseil des EPF totalisant 698'309 francs. Conformément à la demande de programme correspondante, la CRUS a réparti la majeure partie de ces fonds – env. 5'988'000 francs – entre les universités et les EPF selon une clé prévoyant une partie fixe et une partie variable calculée en fonction du nombre de doctorants ainsi que du nombre de doctorats.

Les universités ont utilisé ces fonds en fonction d'une méthode de sélection interne pour le **financement d'un grand nombre d'activités interuniversitaires** qui complètent idéalement les structures universitaires de formation et de suivi. 134'812 francs ont servi au **développement d'un programme doctoral suisse en didactique disciplinaire**. Un total de 31'250 francs était enfin mis à disposition pour l'administration du programme par le Secrétariat général de la CRUS.

Au premier trimestre 2014, la CRUS a établi le Reporting 2013 indiquant l'utilisation des moyens 2013 par les universités et EPF ainsi que l'atteinte des objectifs, et a soumis celui-ci, le 4 avril, au SEFRI, à la CUS et au Conseil des EPF. Sur cette base et dans un logique complémentaire, le Secrétariat général de la CRUS a établi une synthèse des reportings des programmes et activités interuniversitaires individuels que les universités et EPF ont encouragés avec les moyens du programme CUS. Finalement, la conception du projet 2017-2020 succédant au projet CUS était au centre des travaux de l'année 2014. Ce programme 2017-2020 reprendra les grandes lignes du projet actuel tout en mettant de nouveaux accents.

Organisation et gestion

La CRUS a assumé la responsabilité du pilotage et de la gestion du programme P-1. En 2014, elle a assuré cette fonction dans le cadre de son Plénum et de ses organes (Délégation Recherche, Bureau). Elle était assistée dans cette tâche par le directeur du programme et la coordinatrice du programme au sein du Secrétariat général de la CRUS.

La mise en œuvre du programme est intervenue par le biais d'échanges et en collaboration avec les personnes et services responsables des différentes universités.

Les travaux en lien avec le programme doctoral suisse en didactique disciplinaire soutenu conjointement par la CRUS et la COHEP étaient accompagnés par un comité de pilotage sous la direction, jusqu'à fin juin 2014, du Dr Johannes Flury en tant que président de la COHEP ainsi qu'ensuite par la professeure Birgit Eriksson-Hotz, rectrice de la HEP Zoug, et composé de représentants de la CRUS, de la COHEP et de la KFH. La direction du programme a été assurée par un comité sous la co-présidence de la professeure Andrea Bertschi Kaufmann, Pädagogische Hochschule FHNW et du professeur Bernard Schneuwly, Université de Genève.

⁷ Des informations sur le programme sont accessibles à l'adresse <http://www.swissuniversities.ch/fr/organisation/projets-et-programmes/programme-cus-2013-2016-p-1-programmes-doctoraux/>

Manifestations

- Workshop avec les personnes responsables de la mise en œuvre du programme CUS dans les universités, le 18 novembre à l'Université de Berne. Le workshop a permis de préparer le reporting, de discuter de questions en suspens relatives à la mise en œuvre du programme et d'informer sur les grandes lignes du projet 2017-2020.

3.2. Programme CUS P-2 «Information scientifique: accès, traitement et sauvegarde» (2013-2016)

Mission et objectifs

Le programme CUS «Information scientifique: accès, traitement et sauvegarde» a pour objectif à long terme de doter durablement les chercheurs, les enseignants et les étudiants des hautes écoles suisses d'un environnement optimal pour l'usage de toutes les formes d'information scientifique nécessaire à leurs travaux. Il part des besoins des chercheurs, des enseignants et des étudiants pour en déduire des services qui y répondent de manière optimale, en utilisant au mieux les avancées technologiques, en respectant les contraintes légales en matière de droit d'accès ou de protection des données et en tenant compte des moyens limités dont disposent les hautes écoles.

Activités et résultats

Le programme a poursuivi en 2014 les activités initiées en 2013 conformément à la demande de programme déposée auprès de la CUS en mai 2012.

Les travaux d'élaboration d'une stratégie nationale ont abouti à l'approbation par la CUS et la publication de la stratégie nationale «Concentration des forces dans l'information scientifique» et à la finalisation du «White Paper for a Swiss Information Provisioning and Processing Infrastructure 2020»⁸.

Le programme a par ailleurs lancé deux premières mises au concours. Les 42 propositions déposées lors de la première mise au concours (montant demandé : 44.7 millions de francs) et les 15 propositions déposées lors de la deuxième mise au concours (montant demandé : 17.7 millions de CHF) ont été évalués par un Panel d'experts institué à cet effet. **Pour la première mise au concours**, le Comité de pilotage a octroyé, sur recommandation du Panel d'experts, **un financement de 4,6 millions de francs à 5 projets** (Swiss-edu-ID, SCALE, OED@CH, swissBib et linked.swissbib.ch) et de 0.42 millions pour la préparation de 3 projets jugés prioritaires (eScience Team, DLICM et Nationale Lizenzen) en vue de la soumission d'un projet définitif lors d'une mise au concours ultérieure. **Pour la deuxième mise au concours**, le Comité de pilotage a octroyé, toujours sur recommandation du Panel d'experts, **un financement de 15.6 millions à 7 projets** (Licences nationales, SYMPHONY, Nel-CH, Geodata4SwissEDU, Data Analysis Services, Train 2 Dacar, eScience Coordination Team) et de 0.2 millions à un projet jugé prioritaire (DICE+) en vue la soumission d'un projet définitif lors d'une mise au concours ultérieure.

Le Comité de pilotage a par ailleurs poursuivi ses réflexions stratégiques sur les activités de numérisation et sur l'organisation à long terme de la coordination des infrastructures et services en matière d'information scientifique. Les réflexions sur ce dernier thème, qui doivent se poursuivre en 2015, ont notamment servi à l'élaboration d'une esquisse de projet déposée en décembre auprès de la CUS et du Conseil des hautes écoles spécialisées (CHES) pour la continuation du programme pendant la période 2017-2020.

Le programme a perçu en 2014 des subventions fédérales à hauteur de 8'694'000 francs au titre des contributions liées à des projets LAU et 1'750'000 francs au titre des contributions liées à des projets du Conseil des EPF.

⁸ Ces documents et d'autres informations sur le programme sont accessibles à l'adresse <http://www.swissuniversities.ch/fr/organisation/projets-et-programmes/programme-cus-2013-2016-p-2-information-scientifique-acces-traitement-et-sauvegarde/>

A côté du financement des projets de la première mise au concours (voir ci-dessus) ces moyens ont notamment servi au financement de la poursuite de projets soutenus en 2013 : E-lib.ch (50'000 francs) E-codices (497'126 francs) et Kooperative Speicherbibliothek Schweiz (260'000 francs).

Organisation et gestion

Le programme est sous la responsabilité stratégique d'un Comité de pilotage élu par la CRUS et présidé par le professeur Martin Täuber, recteur. La CRUS a renforcé le Comité de pilotage de deux membres supplémentaires en 2014.

La direction du programme, soutenue par un chef de projet, s'occupe de la mise en œuvre du programme.

La gestion du programme, en particulier la gestion des subventions du programme et l'organisation des séances du Comité de pilotage, était assurée par le Secrétariat général de la CRUS.

Manifestations

Des séances d'information sur le programme ont eu lieu :

- à Lausanne le 11 septembre,
- à Berne le 25 septembre et
- à Lugano le 26 novembre.

3.3. Programme CUS P-3 «Performances de la recherche en sciences humaines et sociales» (2013-2016)

Mission et objectif

Ce programme⁹ soutenu par la CUS constitue la succession du projet de coopération et d'innovation B-05 «Mesurer les performances de la recherche» (2008-2012) qui s'est achevé en juin 2013.¹⁰ Comme son prédécesseur, le programme a pour but de mettre à la disposition des universités suisses des instruments adéquats pour l'évaluation des performances de la recherche. L'accent central de la période actuelle est porté sur les instruments permettant de rendre les performances de recherche visibles et ainsi de générer des avantages supplémentaires pour les universités et les facultés.

Pendant la période 2013-2016, le programme bénéficie de contributions liées à des projets selon la LAU atteignant près de 4'500'000 francs.

Activités et résultats

En automne 2012 et en février 2013, deux mises au concours ont été lancées pour le financement d'initiatives qui ont pour objectif le développement d'outils permettant de **comparer ou visualiser les aspects de la recherche que les instruments conventionnels ne permettent pas d'appréhender**. La Délégation Qualité élargie avait approuvé les cinq projets suivants:

- Developing indicators for the usage of research in Communication Sciences. Testing the productive interactions approach
- Der Wertbeitrag betriebswirtschaftlicher Forschung in Praxis und Gesellschaft
- Scientometrics 2.0: Wissenschaftliche Reputation und Vernetzung

⁹ Les informations relatives au programme ainsi qu'aux initiatives encouragées se trouvent sous: <http://www.swissuniversities.ch/fr/organisation/projets-et-programmes/suk-p-3-performances-de-la-recherche-en-sciences-humaines-et-sociales/>

¹⁰ Projet de coopération et d'innovation 2008-2011/2012 «Mesurer les performances de la recherche» (PCI B-05), Rapport final, Version du 25 octobre 2013, http://www.swissuniversities.ch/fileadmin/swissuniversities/Dokumente/FR/UH/SUK_P-3/Rapport_final_B-05_251013.pdf

- Forschungsevaluation in der Rechtswissenschaft
- Ressourcen-basiertes Instrument zur Abbildung geisteswissenschaftlicher Forschung am Beispiel der Theologie
- Cartographier les réseaux de recherche. Interactions et partenariats en sciences humaines et sociales
- National vergleichbare Daten für die Darstellung und Beurteilung von Forschungsleistungen

En 2014, la Délégation Qualité ainsi que le réseau des spécialistes se sont consacrés à la suite de la mise en place des priorités décidées en 2013 concernant la poursuite des programmes. A cette occasion, un coordinateur scientifique a été engagé pour le programme ainsi que pour l'organisation d'une Conférence nationale. L'effort des deux années restantes va porter sur la mise en œuvre des instruments développés et leur transfert dans de nouveaux contextes institutionnels et disciplinaires spécifiques.

Organisation et gestion

Le pilotage du programme était confié à la Délégation Qualité de la CRUS présidée par la professeure Martine Rahier, rectrice. Outre ses séances ordinaires, la Délégation s'est réunie à plusieurs reprises dans une composition élargie, avec deux expertes étrangères.

Les membres du réseau des spécialistes, une plate-forme d'échange établie pendant le projet B-05, se sont rencontrés quatre fois au cours de l'année sous revue pour des workshops qui ont permis de présenter les progrès et les résultats de différentes initiatives, d'échanger des expériences et des inputs avec les invités externes. Cette forme d'échange sera également poursuivie au sein de swissuniversities. De même, un organe incluant la participation des expertes et d'experts étrangers sera confié au pilotage.

Veranstaltung

- «Rendre la recherche visible: méthodes et perspectives», 31 octobre 2014 à l'Université de Fribourg. Première conférence nationale du programme P-3.

3.4. Programme CUS P-4 «Egalité des chances entre femmes et hommes dans les universités / Etudes Genre» (2013-2016)

Mission et objectifs

Ce programme soutenu par la CUS a pour but, jusqu'en 2016, d'ancre l'égalité des chances entre femmes et hommes dans les universités aux niveaux de l'organisation, de l'enseignement, de l'encouragement de la relève et de la recherche ainsi que d'établir durablement la recherche en genre dans l'enseignement et la recherche. Le programme constitue la succession du programme fédéral «Egalité des chances» 2008-2011/12 et comprend deux sous-programmes.

Le sous-programme «Egalité des chances» (TPC) vise des progrès sensibles dans l'égalité des sexes. Cela requiert des ressources personnelles et financières appropriées et un ancrage structurel de l'égalité des chances dans le budget, la planification stratégique et les processus de décision des universités. Le sous-programme «Etudes Genre» (TPG) aspire à établir durablement la recherche en genre dans les hautes écoles suisses et sa mise en équivalence avec d'autres disciplines scientifiques. D'autre part, le Réseau suisse Etudes Genre actuel doit être consolidé.

Pendant la période 2013-2016, le programme peut disposer de contributions liées à des projets selon la LAU totalisant 13'740'000 francs.

Activités et résultats

En 2014, des contributions liées selon la LAU de l'ordre de 3'400'000 francs étaient à la disposition du programme P-4. Conformément à la demande de programme correspondante, la CRUS a alloué la majeure partie de ces fonds destinés au sous-programme «Egalité des chances», soit 2'183'216 francs, aux universités selon une clé de répartition prévoyant une partie fixe et une partie

variable calculée en fonction du nombre d'étudiants et de doctorants ainsi que du nombre de doctorats réalisés par des femmes.

Les universités ont consacré ces fonds à la **mise en œuvre de leurs plans d'action**.¹¹ Ceux-ci définissent des mesures spécifiques visant à ancrer l'égalité des chances et à élever la proportion de femmes parmi les professeurs et au sein des organes de direction et de décision.¹² 791'713 francs ont été consacrés à la réalisation d'une série de projets partiels des différentes universités dans le cadre du sous-programme «Etudes Genre» (universités et Gender Campus) pour **l'établissement de la recherche en genre**. Une somme de 255'171 francs était disponible au Secrétariat général de la CRUS pour l'administration, les manifestations et le monitoring du programme global ainsi que pour le sous-programme «Egalité des chances» et 179'714 francs étaient consacrés à l'administration et aux projets nationaux du sous-programme «Etudes Genre».

En 2014, la CRUS a établi le Reporting 2013 pour le programme CUS P-4 «Egalité des chances / Gender Studies» précisant l'utilisation des fonds 2013 et a soumis celui-ci le 31 mars au SEFRI et à la CUS. Les fonds du programme fédéral ont été presque entièrement utilisés. Les moyens pour les plans d'actions ont été utilisés à hauteur de 53%. Plusieurs points ont influencé l'utilisation des moyens, p.ex. la prolongation de la période précédente 2008-2011/12 jusqu'à la fin juin 2013 et l'organisation dégressive de la période 2013-2016. La part des fonds propres s'élève pour l'ensemble des hautes écoles universitaires à une moyenne de 70%. Le Reporting 2013 démontre entre autre l'évolution de la féminisation au niveau des chaires de professeur-e-s (Mentoring 2013/14) et donne des explications sur les possibles secteurs d'activités des plans d'actions qui ont été remaniés et dans quelles universités. Il montre finalement que l'Université de Zurich a continué à développer divers projets facultaires avec la recherche accompagnée dont les résultats sont prometteurs. Une consultation détaillée sur les Milestones et mesures suivra dans le cadre du rapport intermédiaire (Reporting 2014). A ce sujet, une enquête a été envoyée aux hautes écoles universitaires en été 2014 déjà. En collaboration avec le SEFRI, un rapport de synthèse¹³ a été élaboré sur les deux programmes fédéraux Egalité des chances dans l'optique de la période 2017-2020 sur les possibles collaborations entre les hautes écoles. Ces relevés servent également le projet FP7 GENDER-NET¹⁴, pour lequel la Suisse dirige avec la Norvège le Workpackage 2.

L'élaboration d'une proposition de projet provisoire Egalité des chances (financement dans le cadre des contributions liées à des projets LEHE) par le groupe de coordination compétent de swissuniversities, ainsi que la préparation de la prochaine Délégation Diversity de swissuniversities faisaient partie des importants travaux de l'année 2014.

Organisation et gestion

La CRUS était responsable du pilotage et de la gestion du programme P-4. Elle a assumé cette fonction en 2014 dans le cadre de son Plénum et de ses organes, de la présidence du P-4 dirigée par la professeure Doris Wastl-Walter, vice-rectrice de l'Université de Berne, et des directions des sous-programmes. La direction du sous-programme «Egalité des chances» TPC (avec à sa tête le professeur Yves Flückiger, vice-recteur de l'Université de Genève) a siégé cinq fois, la direction du programme «Etudes Genre» TPG (présidée par la professeure Andrea Maihofer, Université de Bâle) s'est réunie deux fois en 2014. La CRUS a été assistée par la Coordination du programme P-4 et du TPC au sein du Secrétariat général de la CRUS ainsi que par la Coordination du sous-programme TPG à l'Université de Bâle.

La mise en œuvre du programme et de ses sous-programmes est intervenue en collaboration avec les personnes et services responsables des différentes universités.

¹¹ Les plans d'actions peuvent être consultés sur:
<http://www.swissuniversities.ch/fr/themes/egalite-des-chances/programme-cus-p-4/plan-dactions-des-10-universites-cantionales/>

¹² Le programme vise une proportion de femmes atteignant 25% pour les postes de professeur et 40% pour les postes de professeur assistant. Les statistiques peuvent être consultées sur:
<http://www.swissuniversities.ch/fr/themes/egalite-des-chances/programme-cus-p-4/mentoring-genre/>

¹³ Chancengleichheit von Frauen und Männern an den Schweizer Hochschulen: Synthese, Bericht im Auftrag der Projektverantwortlichen für Chancengleichheit an den Fachhochschulen, SBFI, F. Müller & A. de Rocchi, Interface, September 2014 (en allemand seulement).

¹⁴ www.gender-net.eu

Manifestation

- La rencontre de réseau pour le programme CUS P-4 au eu lieu le 21 novembre à Berne, avec les acteurs responsables de la mise en œuvre du programme, dont les directions des sous-programmes TPC et TPG ainsi que la CODEFUHES (déléguées «Egalité des chances» des hautes écoles universitaires). La réunion a permis aux participants d'échanger leurs expériences, de définir les interfaces thématiques entre les deux sous-programmes et d'élaborer des activités et des structures communes possibles pour l'année 2015.

3.5. Sciex-NMS^{ch}

Le programme d'échanges scientifiques entre la Suisse et les nouveaux pays membres de l'UE¹⁵ (Sciex-NMS^{ch}) – part de la contribution de la Suisse à l'élargissement de l'Union Européenne – a pour objectif d'établir des collaborations scientifiques permettant, sur le long terme, de développer les compétences des chercheurs, d'encourager l'innovation et d'établir des contacts durables entre les chercheurs et les institutions partenaires. Pour cela, le programme Sciex-NMS^{ch} finance, sous forme de bourses, le séjour de recherche de doctorants et postdoctorants dans une équipe de recherche suisse de 6 à 24 mois. Les bourses ainsi allouées permettent de couvrir les frais de salaires et de déplacements des chercheurs. Au-delà, le financement de *short-term visits* pour les Mentors est également assuré.

Le programme Sciex-NMS^{ch} est géré par la CRUS (à partir de 2015 : swissuniversities) sur mandat de la Direction du développement et de la coopération DDC pour la durée de 2009 à 2016. Le financement total du programme s'élève à 46 millions de francs (soit environ 472 Fellowships d'une durée de 12 mois).

Activités et résultats

Lors des deux mises au concours de l'année 2014, le programme Sciex-NMS^{ch} a financé un total de **124 chercheurs et chercheuses d'excellence pour un budget total de près de 9.2 millions de francs** – sur un nombre total en constante augmentation de 401 dossiers déposés.

Les projets sont sélectionnés par le comité de pilotage du programme Sciex-NMS^{ch} sur la base des résultats d'une procédure d'évaluation minutieuse par des experts expérimentés plaçant la qualité scientifique au cœur du processus ainsi que du budget à disposition.

Les séances d'évaluation se sont tenues les 18 et 28 février (pour la mise au concours de l'automne 2013) et les 8 et 11 juillet (pour la mise au concours du printemps 2014). Les séances du comité de pilotage se sont quant à elles tenues le 24 mars et le 25 août à Fribourg, en présence des observateurs des pays partenaires.

Les Fellowships alloués en 2014 se répartissent entre les nouveaux pays membres de l'UE de la façon suivante: 9 pour la Bulgarie, 2 pour l'Estonie, 11 pour la Hongrie, 12 pour la Lettonie, 19 pour la Lituanie, 16 pour la Pologne, 26 pour la République tchèque, 5 pour la République slovaque, 22 pour la Roumanie et 2 pour la Slovaquie.

Parmi ces chercheurs sélectionnés, 71 sont des doctorants et 53 des PostDocs – et 57 sont des femmes, ce qui permet d'atteindre une parité presque parfaite.

Bien que le programme Sciex-NMS^{ch} soit ouvert à l'ensemble des disciplines scientifiques, plus de 80% des Fellowships alloués en 2014 vient du groupe «Mathématiques, sciences naturelles et de l'ingénieur». Dans le détail, les disciplines les plus représentées sont la chimie (23 Fellowships), les sciences de l'ingénieur et les sciences biologiques de base (avec chacune 20 Fellowships), les sciences de l'environnement (14) et la physique (11).

Plus de 60% des Fellowships alloués en 2014 seront conduits pour une durée de 12 mois.

Ces deux mises au concours de l'année 2014 sont les dernières du programme Sciex-NMS^{ch}. Au total, sur les 10 mises au concours organisées dans le cadre du programme Sciex-NMS^{ch}, 540

¹⁵ Bulgarie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République tchèque, République slovaque, Roumanie, Slovaquie

Fellowships ont été alloués. Additionnellement, les projets de 15 chercheurs et chercheuses se trouvent sur une liste d'attente à la fin 2014.

Organisation et gestion

Le programme Sciex-NMS^{ch} est dirigé par un comité de pilotage sous la présidence du professeur Guido Vergauwen, recteur, et de la vice-présidence du représentant du Domaine des EPF, le professeur Louis Schlapbach, ainsi que du chef de la Division Nouveaux Pays Membres de l'UE à la Direction du développement et de la coopération, le Dr Ulrich Stürzinger.

Le secrétariat du comité de pilotage était assuré par l'équipe de management Sciex localisée au sein du Secrétariat général de la CRUS.

Manifestations

- Quatrième Sciex Fellows Event, 17 novembre à l'Université de Berne. Cet événement a permis aux Fellows Sciex d'élargir leurs réseaux sociaux et scientifiques. La nouveauté de cette quatrième édition fut l'organisation d'un *Science Slam* au cours duquel 7 Fellows Sciex ont présenté leur projet de recherche conduit en Suisse.¹⁶
- Training-Session, 18 novembre à Berne, avec les représentants du programme Sciex-NMS^{ch} dans les universités suisses (Regional Offices) et les dix partenaires de la CRUS dans les nouveaux pays membres de l'UE (Coordination Bodies).
- A l'issue de ces deux manifestations, une séance extraordinaire du comité de pilotage s'est tenue le 18 novembre 2014 à Berne afin de planifier les activités de valorisation du programme Sciex-NMS^{ch} et notamment la conférence finale. Ces activités ainsi que le suivi des projets financés seront poursuivis dans le cadre de swissuniversities.

3.6. Service de gestion des bourses pour les études à l'étranger

Mission et objectifs

Le service des bourses de la CRUS a géré, sur mandat de la Confédération, les bourses d'Etats étrangers offertes aux étudiants, aux chercheurs et en partie aux artistes suisses pour un séjour d'études à l'étranger. En contrepartie, la Suisse octroie des bourses d'Etat à des chercheurs et artistes étrangers pour un séjour d'études ou de recherche en Suisse. Aujourd'hui, le service des bourses est intégré au Secrétariat général de swissuniversities.

Les offres de bourses bilatérales entre la Suisse et les Etats concernés sont fixées chaque année. La plupart des pays offrent les bourses sous forme de pools multilatéraux mis à la disposition des candidates et candidats de plusieurs pays.

En 2014 encore, la CRUS était responsable de la mise au concours des bourses et, si le pays hôte n'exige pas de candidature directe, de la procédure de candidature et de la présélection des candidates et candidats. Le pouvoir de décision pour la bourse définitive appartient aux pays hôtes.

Activités et résultats

Aussi en 2014, le service des bourses a assuré la mise au concours des bourses d'Etat étrangers. Ces tâches ont comporté la publication de la mise au concours sur le site Internet de la CRUS, de même que l'envoi aux hautes écoles suisses et aux services cantonaux des bourses. Le service des bourses a fourni des renseignements par téléphone et par écrit sur les demandes de bourse, a assisté les candidates et candidats durant la procédure de candidature et a procuré des informations sur les résultats des procédures.

Le service des bourses s'est plus particulièrement chargé de la procédure de candidature et de l'évaluation des dossiers pour les pays dont la candidature n'est pas directement traitée par le pays

¹⁶ Les impressions et l'interview avec le vainqueur du Science Slam sont disponibles à l'adresse suivante: www.swissuniversities.ch/de/themen/sciex/news/16122014-sciex-fellows-event

hôte. Pendant l'année sous revue, il a pris part aux séances de sélection et aux interviews des candidates et candidats, en compagnie de représentants des hautes écoles suisses et/ou du pays hôte, par ex. des représentants de l'ambassade:

- Séance du 20 mars pour la présélection des candidates et candidats aux bourses d'Etat chinoises: les 38 dossiers de candidature ont tous été sélectionnés pour les 25 bourses complètes et les 30 bourses partielles. Les dossiers de candidature ont ensuite été remis avec des recommandations à l'Ambassade de la Chine.
- Interviews du 18 juillet pour la présélection des candidates et candidats aux bourses d'Etat japonaises: trois des six candidatures soumises ont été sélectionnées et remises avec une recommandation aux autorités japonaises.
- Séance de sélection du comité d'experts de Fulbright du 17 septembre pour la sélection des boursières et boursiers de l'année académique 2015/2016: 11 des 20 candidatures soumises ont été sélectionnées pour le Fulbright Foreign Student Program et 9 pour le Medicus Student Exchange Program. Les candidatures correspondantes ont été soumises au Fulbright Foreign Scholarship Board pour approbation.

Dans l'ensemble, 36 pays (avec présélection en Suisse et avec candidature directe) ont offert des bourses pour l'année académique 2014/2015. Ainsi, **72 personnes ont bénéficié d'une bourse pour un séjour d'études ou de recherche** dans les pays suivants¹⁷:

Bourses octroyées par les pays hôtes qui tiennent un pool de bourses¹⁸: Belgique (Wallonie) (2), Allemagne (2), Croatie (3), Danemark (3), Italie (1).

Bourses octroyées par les pays hôtes offrant un certain nombre de bourses aux candidates et candidats suisses: Chine (33) et Taïwan (5), Corée (1), Japon (3), Pologne (3), Russie (2), République tchèque (3), Etats-Unis (11).

Les bourses octroyées couvrent différentes périodes (entre quelques semaines et plusieurs années). On fait aussi une distinction entre les bourses complètes et partielles ainsi qu'entre les bourses d'étude, de recherche, d'art et de langue.

Organisation et gestion

Voir plus haut.

Manifestations

Manifestations d'information pour boursières et boursiers avant leur départ pour le pays hôte:

- Manifestation d'orientation pour les boursières et boursiers Fulbright, le 5 juin, à l'ambassade des Etats-Unis d'Amérique à Berne: des représentants du Public Affairs Office, du service consulaire de l'ambassade, du service des bourses de la CRUS ainsi qu'un ancien boursier Fulbright ont fourni des informations sur la demande de visa, les préparatifs du voyage, les premières démarches administratives après l'arrivée aux Etats-Unis, la recherche d'un logement et les assurances, et ont donné des conseils pour la vie aux Etats-Unis et les études dans les universités américaines.
- Manifestation d'information pour les boursières et boursiers pour la Chine, le 12 août, organisée par l'Ambassade de la République populaire de Chine à Berne en collaboration avec le service des bourses de la CRUS: les étudiants ont reçu des conseils et recommandations pour le voyage et le séjour d'étude. Des boursières et boursiers revenus de la Chine ont apporté leurs témoignages sur la vie estudiantine en Chine et les différences culturelles.

Diverses activités sont prévues en collaboration avec les pays partenaires pour mieux faire connaître les possibilités d'études à l'étranger et les offres de bourses gouvernementales dans les

¹⁷ Pour des raisons liées à la protection des données, certains pays ne peuvent pas fournir d'informations complètes sur les bénéficiaires des bourses. Pour les pays dont la procédure de candidature ne passe pas par la CRUS, les données disponibles sont donc le plus souvent incomplètes et ne permettent pas d'établir des analyses statistiques.

¹⁸ Le nombre de bourses du pool n'est généralement pas connu, de sorte qu'aucune déclaration ne peut être émise quant au succès des candidatures suisses.

hautes écoles suisses: des conférences d'information et des présentations dans les hautes écoles ainsi que des réunions d'alumni divisées par pays partenaires.

3.7. Cotutelles de thèse

Mission et objectifs

Chaque année, le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) soutient financièrement des projets de thèse élaborés dans le cadre d'une collaboration formalisée entre deux universités (l'une suisse, l'autre étrangère) – ce qu'on appelle des cotutelles de thèse. Le subside, de 10'000 francs au plus, sert à couvrir les frais de voyage et de séjour des doctorants ainsi que des directrices et directeurs de thèse. La réalisation de ce programme était confiée, jusqu'à fin 2014, à la CRUS.

Activités et résultats

La mise au concours 2014 avait été lancée le 31 octobre 2013 déjà. Tout comme dans les années précédentes, le SEFRI a mis à disposition un total de 400'000 francs pour des projets de cotutelle de thèse entre une université suisse et une université partenaire située en Europe et en Israël. Au 31 mars, 47 demandes avaient été soumises.

Le comité d'experts s'est réuni le 3 juin pour une séance d'évaluation et a accordé **une contribution aux frais de voyage et de séjour pour 39 demandes**. La somme totale des aides approuvées s'est élevée à 370'000 francs. Parmi les demandes approuvées, 27 demandes concernaient des projets de cotutelle de thèse entre une université suisse et une université partenaire en France – conformément à la tradition bien établie de projets de cotutelle de thèse entre universités suisses et françaises. Cinq demandes concernaient des projets de cotutelle de thèse avec des universités allemandes, trois demandes des projets de cotutelle de thèse avec des universités italiennes, les quatre projets restants se répartissent entre des universités partenaires du Danemark, d'Espagne, de la Grande-Bretagne et des Pays-Bas. La majeure partie des projets encouragés concerne le domaine des sciences humaines et sociales.

En octobre 2014, le Secrétariat général de la CRUS a lancé la mise au concours 2014, ceci au nom de swissuniversities, qui a repris la gestion de ce programme début 2015.

Organisation et gestion

L'évaluation des demandes a été confiée à un comité d'experts composé de trois représentants des hautes écoles universitaires.

Le lancement de la mise au concours ainsi que la préparation et le suivi de l'évaluation par le comité d'experts ont été assurés par le Secrétariat général de la CRUS.

3.8. Swiss ENIC

Le service d'information pour les questions de reconnaissance Swiss ENIC fournit des renseignements sur tous les aspects de la reconnaissance, de l'admission aux universités suisses et du port de titres universitaires. Il émet des recommandations de reconnaissance à l'intention des employeurs pour les diplômes universitaires étrangers. Il conseille les hautes écoles au niveau de la mise en œuvre de la Convention de Lisbonne et des accords bilatéraux sur l'équivalence, et fait office de centre de service pour le supplément de diplôme uniformisé (Diploma Supplement) et le cadre national de qualification pour le domaine des hautes écoles (nqf.ch-HS).

Suite à la votation relative à l'initiative sur l'immigration de masse, seule l'appellation Swiss ENIC a été maintenue. Le supplément *NARIC* (National Academic Recognition Information Centre), réservé aux centres d'information de l'UE, était lié à la participation au programme Erasmus+ et ne pourra donc plus être mené.

Activités et résultats

En 2014, **le Swiss ENIC a traité 2'537 demandes et émis 913 recommandations de reconnaissance**.

Il a assuré la mise à jour annuelle des conditions d'admission aux études de bachelor des universités suisses pour les diplômés de fin d'études secondaires suisses et étrangers (153 pays) en trois langues (préparation au sein de la Commission d'admission et d'équivalences, CAE).

Enfin, il a assumé la responsabilité de la gestion de la CAE ainsi que de la commission d'examen ECUS (examen complémentaire des universités suisses).

Organisation et gestion

Au sein du Secrétariat général de la CRUS.

Manifestations

- Workshop du 25 novembre organisé par le Swiss ENIC à la demande de la CAE (plus de détails au chapitre 2.7).

3.9. Procédure d'inscription et de test pour les études de médecine

La section Médecine de la CRUS était chargée jusqu'à fin 2014 de l'organisation de la procédure d'inscription aux études de médecine, qui est effectuée de manière centralisée en Suisse pour les disciplines de médecine humaine, dentaire et vétérinaire ainsi que pour la chiropratique.

Activités et résultats

L'un des éléments essentiels de la procédure d'admission est le test d'aptitudes aux études de médecine (AMS) organisé conjointement avec le Centre pour le test et le diagnostic (CDT) de l'Université de Fribourg. L'AMS a à nouveau été mené en 2014 en plusieurs lieux pour les universités de Bâle, Berne, Fribourg et Zurich¹⁹, en raison des restrictions d'admission motivées par le nombre élevé des inscriptions (numerus clausus). Les résultats de l'AMS servent de base, depuis 1998, à l'octroi de places d'étude correspondant précisément aux capacités disponibles.

Comme cela était déjà le cas les années précédentes, des records d'inscriptions ont à nouveau été enregistrés en 2014. Avec 5'445 inscriptions aux études de médecine (2013: 5'367) et 3'713 participants à l'AMS (2013: 3'027), des nombres maximums ont à nouveau été atteints. L'intérêt pour les études de médecine humaine, dentaire et vétérinaire ainsi que pour la chiropratique est ainsi intact. Les universités ont de ce fait été de plus en plus soucieuses d'augmenter leurs capacités de formation dans les branches d'études médicales.

Des irrégularités ont été constatées en lien avec le test d'aptitudes aux études de médecine 2014, puisqu'une partie des exercices originaux de l'AMS était déjà connue en amont. Grâce à la procédure de correction mise en place (non prise en compte des exercices concernés), l'affectation aux filières de médecine des universités de Bâle, Berne, Fribourg et Zurich a néanmoins pu s'effectuer sur la base de résultats significatifs du test d'aptitudes. Des mesures ciblées visant à augmenter encore la sûreté du test doivent garantir également pour le futur une procédure d'affectation sans accroc.

Depuis le 1^{er} janvier 2015, l'inscription aux études de médecine est conduite sous l'égide de swissuniversities. Dans l'optique de ce transfert de responsabilité, le système de gestion en ligne des inscriptions en particulier a été adapté très tôt.

Organisation et gestion

Au sein du Secrétariat général de la CRUS.

3.10. Information et documentation

Le service d'information et de documentation a renseigné les étudiants suisses sur l'offre d'études à l'étranger et les étudiants étrangers sur les possibilités et les conditions d'études en Suisse. Il a proposé un service de documentation avec des ouvrages de référence généraux sur la formation

¹⁹ Les universités romandes de Genève, Lausanne et Neuchâtel appliquent une sélection interuniversitaire plus stricte après la première année d'étude.

et les universités, des guides d'études, des guides de filières d'études, des programmes de cours et du matériel d'information général édité par les universités, notamment celles d'Europe occidentale et des Etats-Unis.

Activités et résultats

En 2014, parmi les tâches du service d'information et de documentation figurait la mise à disposition d'**informations actuelles sur les études en Suisse et à l'étranger** sur le site web de la CRUS. Au cours de l'année sous revue, le service d'information et de documentation, en étroite collaboration avec la KFH pour les hautes écoles spécialisées et de la COHEP pour les hautes écoles pédagogiques, a coordonné, élaboré et publié pour la première fois en commun la brochure «Studying in Switzerland 2014» au nom de swissuniversities. La brochure a fait peau neuve: ses contenu et graphisme ont été totalement remaniés. Cette brochure offre une vue d'ensemble du système suisse des hautes écoles, de leurs conditions et de leurs possibilités d'études.²⁰ Le service d'information et de documentation a en outre assuré la responsabilité de la mise à jour régulière de proff.ch, la base de données des professeurs et professeurs des universités suisses et des établissements de recherche de la Confédération.

Le service d'information et de documentation a répondu en 2014 à 531 demandes (295 de Suisse et 236 de l'étranger) et a diffusé des informations lors de manifestations, notamment celles des services d'orientation, sur les possibilités et les conditions des études à l'étranger.²¹ Il a en outre reçu la visite de différents services d'orientation²² afin de leur présenter le centre de documentation et les services y relatifs.

Au cours de l'année sous revue, le **centre de documentation** s'est enrichi de 31 titres payés. Il a géré plus de 140 périodiques, dont 17 abonnements payants.

Pendant l'année sous revue, le nombre des visites de la bibliothèque a légèrement augmenté. Depuis que le principe de pure bibliothèque de présence a été abandonné, il est permis d'accéder à un grand nombre de publications en prêt relatives aux études (avant, seuls les guides des études de différents pays étaient empruntables). Si bien qu'en 2014, le nombre de prêts s'est élevé à 146.

De plus, le service d'information et de documentation a assumé la responsabilité de la reprise des données et de l'envoi de la newsletter de la CRUS à plus de 1'570 destinataires.

Le service d'information et de documentation a été dissous le 31 décembre 2014 et ses tâches et activités principales ont été transférées dans deux domaines de swissuniversities: les manifestations (NAFSA, EAIE) et leur organisation (stand, publications) se trouvent actuellement dans le Domaine Relations internationales et la documentation pour les étudiants, ainsi que les activités qui s'y rattachent, dans le Domaine Enseignement & études.

Organisation et gestion

Au sein du Secrétariat général de la CRUS.

Manifestations

– Assemblée annuelle de la NAFSA (25.-30.5.2014, San Diego, CA) et de l'EAIE (16.-19.9.2014, Prague): en 2014, au nom de swissuniversities, le service d'information et de documentation a assuré la coordination globale de la participation des hautes écoles suisses. Sur place, deux personnes se sont chargées des préparatifs et du suivi, ont assuré la coordination et ont diffusé des informations sur le système suisse des hautes écoles au stand suisse commun.

²⁰ Studying in Switzerland: Universities 2014, avril 2014, http://www.swissuniversities.ch/fileadmin/swissuniversities/Dokumente/DE/FH/Publikationen/Studying_in_Switzerland_2014.pdf

²¹ Forum d'information sur les professions universitaires et para-universitaires, Job-info, Fribourg (février 2014), ask! – Beratungsdienste für Ausbildung und Beruf Aargau, Studienmesse (novembre 2014)

²² Centre d'orientation universitaire de Fribourg (juin), Studienberatung Basel (septembre)

3.11. Fondation suisse

La Fondation suisse permet aux étudiants, doctorants et chercheurs de nationalité suisse ou titulaires d'un permis C de résider à la Cité internationale universitaire de Paris pour une durée d'un semestre ou d'une année. Le Pavillon suisse, construit par les architectes Le Corbusier et Pierre Jeanneret de 1931 à 1933, est un monument historique disposant de 36 places à l'année.

Activités et résultats

En 2014, 47 candidatures ont été déposées auprès de la CRUS pour un séjour durant l'année académique 2014/15, soit 39 d'universités, une d'une haute école spécialisée, une d'une haute école pédagogique, une du CERN, deux de France et trois divers.

La Commission de sélection, présidée par Gilberte Isler de l'Université de Lausanne et composée de représentants des universités, des hautes écoles spécialisées, des hautes écoles pédagogiques et des étudiants, s'est réunie le 17 juin. À cette occasion, elle a admis 39 candidats pour un **séjour**, dont 15 à l'année, 19 au semestre d'automne et 5 au semestre de printemps.

Organisation et gestion

Sur mandat du SEFRI, le Secrétariat général de la CRUS assume le secrétariat de la Commission de sélection de la Fondation suisse.

4. Administration et financement

4.1 Administration

Le 1^{er} janvier, la nouvelle Secrétaire générale de swissuniversities, le Dr Martina Weiss, a repris les responsabilités dans l'administration du Secrétariat général de la CRUS que son prédécesseur, le Dr Mathias Stauffacher, assumait en 2013. Au-delà de la poursuite des activités réalisées en 2013, les services centraux du Secrétariat général ont été confrontés en 2014 à deux défis majeurs, la finalisation de la fusion avec les secrétariats généraux de swissuniversities, de la KFH et de la COHEP, effective à partir du 1^{er} janvier 2015, et le déménagement dans les nouveaux locaux de swissuniversities à l'Effingerstrasse 15.

Fusion

En juillet 2014, se fondant sur une expertise du professeur Paul Richli, recteur, le Bureau de swissuniversities a décidé de dissoudre la CRUS, la KFH et la COHEP et de les fusionner au sein de swissuniversities au sens de la loi sur la fusion (par opposition à une dissolution avec liquidation). Le secrétariat général de swissuniversities a alors élaboré deux contrats: un contrat de fusion entre swissuniversities, la CRUS et la KFH; et un contrat transitoire entre swissuniversities et la COHEP.²³ Le contrat de fusion prévoit notamment que toutes les activités de la CRUS seront effectuées pour le compte de swissuniversities dès le 31 décembre 2014 et que les fonds propres de la CRUS seront alors transférés à swissuniversities, qui les considère comme une provision pour des tâches en faveur des hautes écoles universitaires.

Le contrat de fusion a été signé en octobre 2014 par les bureaux des associations participantes, soit swissuniversities, la CRUS et la KFH, puis adopté à l'unanimité par les trois associations réunies en assemblée plénière. Le contrat de fusion a alors acquis sa validité juridique, de sorte que swissuniversities a pu reprendre tous les droits et obligations de la CRUS, de la KFH et de la COHEP à fin décembre 2014.

Parallèlement aux préparatifs juridiques, l'année sous revue a vu se dérouler d'importants travaux d'élaboration de la conception concrète de la nouvelle conférence des recteurs et dans le cadre desquels des membres de la CRUS ont également joué un rôle directeur. Il s'agissait en premier lieu de l'organisation et de la structuration de la comptabilité, qui devait être à la fois suffisamment flexible pour accepter des évolutions futures, mais aussi assez robuste pour fournir des informations de pilotage judicieuses. En automne 2014, la présidente et la secrétaire générale de swissuniversities ont pris la décision fondamentale de différencier les charges par thèmes ou par mandats externes au sein des différents domaines, mais pas par types de haute école. La préparation d'une infrastructure informatique adéquate pour la nouvelle conférence des recteurs sur le nouveau site a ensuite constitué un autre grand projet, devant tenir compte tant des besoins spécifiques et des usages précédents que de la flexibilité nécessaire aux développements à venir. Troisièmement, il fallait préparer la mise en application de la LEHE, prévue pour 2015, en termes de droit du personnel. L'entrée en vigueur de la LEHE a pour conséquence que les collaboratrices et collaborateurs de la conférence des recteurs sont soumis au droit du personnel de la Confédération, ce qui nécessitait des adaptations des contrats de travail.

Nouvelle organisation

La CRUS et son Secrétariat général ont participé avec un grand engagement à la nouvelle organisation de swissuniversities. Parmi ces tâches figurait notamment la rédaction du règlement d'organisation de swissuniversities, qui a été soumis plusieurs fois pour consultation aux trois conférences des recteurs pendant l'année sous revue. Le règlement d'organisation définit les organes internes de swissuniversities et en règle les processus et les attributions. La CUS et le Conseil suisse des hautes écoles spécialisées ont pris connaissance d'un projet de règlement d'organisation en novembre 2014, et swissuniversities en soumettra la version définitive pour approbation à la Conférence suisse des hautes écoles (CSHE) en février 2015.

Le règlement d'organisation de la conférence des recteurs prévoit que les chambres se dotent d'un règlement interne devant être approuvé en assemblée plénière. La CRUS a réalisé son projet de

²³ La COHEP ne possède pas de personnalité juridique propre et ne pouvait donc pas intervenir en qualité de partie dans le contrat de fusion. Le contrat transitoire règle les autres questions matérielles de manière analogue.

règlement interne au cours de l'été 2014 puis l'a entériné en octobre 2014 – l'assemblée plénière de swissuniversities doit approuver ce règlement interne en janvier 2015.

La structuration du secrétariat général de swissuniversities a également constitué une étape majeure. Les secrétaires généraux de la CRUS, de la KFH, de la COHEP et de swissuniversities ont élaboré un organigramme pour le nouveau secrétariat général dans le cadre d'une collaboration étroite et avec le soutien d'un consultant externe. L'élément structurant primaire du nouveau secrétariat général de swissuniversities sera composé des domaines thématiques Enseignement & études, Recherche & développement, Politique des hautes écoles et Relations internationales. Les chambres spécifiques aux types de haute école seront dirigées par une directrice ou un directeur directement subordonné à la secrétaire générale. Le Bureau de swissuniversities a approuvé cette organisation en juillet 2014.

Déménagement

Un contrat préliminaire avait pu être conclu encore fin 2013 pour les nouveaux bureaux de swissuniversities à l'Effingerstrasse 15. Des salles de réunion ont pu être louées au rez-de-chaussée et les bureaux se trouvent aux premier et deuxième étages. swissuniversities partage le premier étage avec l'agence d'accréditation et d'assurance qualité aaq (anciennement OAQ). Les préparatifs correspondants ont été entamés début 2014, à savoir: rénovation minimale des locaux (travaux de peinture, remplacement des moquettes); négociations avec l'aaq pour l'utilisation commune des infrastructures de bureaux; décision fondamentale sur le type d'utilisation et d'occupation des bureaux avec adaptation correspondante de certaines cloisons de séparation; relevé du mobilier disponible en provenance des trois anciens sites et sa répartition pertinente dans les nouveaux locaux; planification du déménagement permettant de minimiser la perte de temps dans l'utilisation du mobilier et des ordinateurs; conception et mise en œuvre des nouveaux processus dans le contexte de la nouvelle conférence des recteurs.

Le déménagement à l'Effingerstrasse 15 depuis les anciens sites des trois conférences des recteurs (CRUS: Sennweg 2, KFH: Falkenplatz 9, COHEP: Thunstrasse 43a) a été effectué du 20 au 24 octobre 2014 sans incidents ni retards notables. Les membres du personnel des secrétariats généraux de la CRUS, de la KFH, de la COHEP et de swissuniversities ont célébré le début de leur avenir institutionnel commun fin novembre, avec une fête d'inauguration placée sous le mot d'ordre «a little bit of red».

Le déménagement a par ailleurs été l'occasion de livrer l'essentiel des archives de la CRUS aux archives fédérales.

4.2 Financement

Les activités de la CRUS et de son secrétariat général en 2014 ont été financées comme suit, selon les documents susmentionnés (présentation simplifiée sans crédits à la gestion fiduciaire, en CHF):

967'136	(12,7%)	Cotisations des universités
807'500	(10,6%)	Financement des tâches déléguées par la Confédération selon la LAU
807'500	(10,6%)	Financement des tâches déléguées par les cantons universitaires selon la LAU
881'250	(11,6%)	Financement de mandats par le SEFRI
467'720	(6,2%)	Financement de mandats par la DDC (Sciex-NMS ^{ch})
1'113'821	(14,7%)	Contributions liées à des projets de la Confédération pour les directions de programme (SEFRI et CEPF)
660'293	(8,7%)	Frais de participation AMS
542'142	(7,1%)	Divers produits (extraordinaires) et produits d'intérêts
996'407	(13,1%)	Report des crédits de 2013
355'612	(4,7%)	Financement sur provisions liées

Le produit global 2014 est mis en regard des postes de charges suivants (également simplifiés et agrégés, donc sans versements de crédits en gestion fiduciaire, en CHF):

3'664'417	(49,0%)	Charges de personnel
205'330	(2,7%)	Charges de locaux
494'791	(6,6%)	Charges administratives (y c. informatique, déplacements, etc.)
765'850	(10,2%)	Prestations de services de tiers
118'942	(1,6%)	Contributions des fonds propres de la CRUS à swissuniversities
608'213	(8,1%)	Contributions aux coûts de fusion
128'779	(1,7%)	Participation à des projets de tiers
43'188	(3,0%)	Diverses charges (notamment extraordinaires)
285'075	(3,8%)	Remboursements (fonds restants de mandats/programmes)
856'565	(11,4%)	Report de crédits à l'année 2015
132'126	(1,8%)	Provisions liées

En 2014, la CRUS disposait de fonds sous gestion fiduciaire (y compris un report de crédit de 2013 de 2'603'336 francs) de 22'849'515 francs. Sur ce total, 13'457'524 francs ont été versés à des institutions responsables de projets, et 9'391'949 francs ont été reportés sur l'année 2015.

Annexes

A1 Composition et organisation

Composition des organes de la CRUS (annexe au chapitre 2)

A – 2.1 Plénum

- Prof. Dr Antonio Loprieno, recteur de l'Université de Bâle (président de la CRUS)
- Prof. Dr Patrick Aebischer, président de l'EPF Lausanne
- Prof. Dr Dominique Arlettaz, recteur de l'Université de Lausanne (vice-président de la CRUS)
- Prof. Dr Thomas Bieger, recteur de l'Université de Saint-Gall
- Prof. Dr Ralph Eichler, président de l'ETH Zurich (vice-président de la CRUS)
- Prof. Dr Michael Hengartner, recteur de l'Université de Zurich
- Prof. Dr Piero Martinoli, président de l'Università della Svizzera italiana
- Prof. Dr Martine Rahier, rectrice de l'Université de Neuchâtel
- Prof. Dr Paul Richli, recteur de l'Université de Lucerne
- Prof. Dr Martin Täuber, recteur de l'Université de Berne
- Prof. Dr Jean-Dominique Vassalli, recteur de l'Université de Genève
- Prof. Dr Guido Vergauwen, recteur de l'Université de Fribourg

Gestion: Dr Raymond Werlen, secrétaire général et Dr Sabine Felder, responsable de la Coordination Enseignement

Secrétariat: Lara-Margaux Ray, collaboratrice administrative

Newsletter CRUS, coordination: Noëmi Eglin-Chappuis, collaboratrice scientifique

A – 2.2 Bureau

- Prof. Dr Antonio Loprieno, recteur de l'Université de Bâle (président de la CRUS)
- Prof. Dr Dominique Arlettaz, recteur de l'Université de Lausanne (vice-président de la CRUS)
- Prof. Dr Ralph Eichler, président de l'ETH Zurich (vice-président de la CRUS)

Gestion: Dr Raymond Werlen, secrétaire général et Dr Sabine Felder, responsable de la Coordination Enseignement

Secrétariat: Lara-Margaux Ray, collaboratrice administrative

A – 2.3 Délégation Enseignement

- Prof. Dr Guido Vergauwen, recteur de l'Université de Fribourg (**présidence**)
- Prof. Dr Michael Hengartner, recteur de l'Universität Zürich
- Prof. Dr Danielle Chaperon, vice-rectrice de l'Université de Lausanne
- Prof. Dr Thomas Hunkeler, vice-recteur de l'Université de Fribourg
- Dr Thomas Hildbrand, Université de Zurich (jusqu'au 31 mai)
- Dr Jennifer Jermann, Université de Berne
- Dr Jan Metzger, Université de St. Gall (jusqu'au 30 septembre)
- Dr Christoph Niedermann, ETH Zurich
- Dr Amrita Zahir, Université de Bâle
- Albino Zraggen, Università della Svizzera italiana
- Mélanie Glayre, UNES / Université de Lausanne
- Ayse Turcan, UNES / Université de Berne
- Julian Renninger, UNES / Université de Zurich

Gestion: Dr Sabine Felder, responsable de la Coordination Enseignement et Fabien Thétaz, collaborateur scientifique

Coordination Enseignement (Secrétariat général de la CRUS)

Dr Sabine Felder, responsable

Cornelia Galliker, collaboratrice scientifique

Vincenzo Ribbi, collaborateur scientifique

Fabien Thétaz, collaborateur scientifique

Raphael Karpf, collaborateur scientifique (du 1^{er} mai au 31 octobre)

A – 2.4 Délégation Recherche

- Prof. Dr Piero Martinoli, président de l'Università della Svizzera italiana (**présidence**)
- Prof. Dr Patrick Aebischer, président de l'EPF Lausanne
- Prof. Dr Ralph Eichler, président de l'ETH Zurich
- Prof. Dr Paul Richli, recteur de l'Université de Lucerne
- Prof. Dr Jean-Dominique Vassalli, recteur de l'Université de Genève
- Prof. Dr Astrid Epiney, présidente du Conseil suisse de la science et de l'innovation CSSI
- Dr Daniel Höchli, directeur du Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique FNS
- Dr Jakob Limacher, directeur de la Haute Ecole Spécialisée Kalaidos, représentant de la Conférence des Recteurs de Hautes Ecoles Spécialisées (KFH)

Gestion: Dr Raymond Werlen, secrétaire général et Noëmi Eglin-Chappuis, collaboratrice scientifique

Secrétariat: Caroline Fischer, collaboratrice administrative

A – 2.5 Délégation Qualité

- Prof. Dr Martine Rahier, rectrice de l'Université de Neuchâtel (**présidence**)
- Prof. Dr Thomas Bieger, recteur de l'Université de St. Gall
- Prof. Dr Jacques Lanarès, vice-recteur de l'Université de Lausanne / président du Réseau Qualité
- Prof. Dr Jean-Dominique Vassalli, recteur de l'Université de Genève
- Prof. Dr Guido Vergauwen, recteur de l'Université de Fribourg

Siègent en plus dans la **Délégation Qualité élargie**:

- Dr Sybille Hinze, Institut für Forschungsinformation und Qualitätssicherung (iFQ)
- Prof. Dr Catherine Paradeise, Laboratoire Techniques, Territoires et Sociétés (LATTS)

Gestion: Dr Raymond Werlen, secrétaire général et Jaromir Bregy, collaborateur scientifique

Secrétariat: Caroline Fischer, collaboratrice administrative

A – 2.6 Commission pour la planification et la coordination (CPC-CRUS)

- Prof. Dr Dominique Arlettaz, recteur de l'Université de Lausanne (**présidence**)
- Prof. Dr Yves Flückiger, vice-recteur de l'Université de Genève
- Prof. Dr David Gugerli, président de la commission stratégique de l'ETH Zurich
- Prof. Dr Titus Jenny, vice-recteur de l'Université de Fribourg
- Prof. Dr Jacques Lanarès, vice-recteur de l'Université de Lausanne
- Prof. Dr Ulrike Landfester, vice-rectrice de l'Université de St. Gall
- Prof. Dr Piero Martinoli, président de l'Università della Svizzera italiana
- Prof. Dr Martine Rahier, rectrice de l'Université de Neuchâtel
- Prof. Dr Paul Richli, recteur de l'Université de Lucerne
- Dr André Schneider, vice-président de l'EPF Lausanne
- Dipl. Ing. Stefan Schnyder, directeur finances, personnel et infrastructures, Université de Zurich

- Prof. Dr Martin Täuber, recteur de l'Université de Berne
- Christoph Tschumi, directeur administratif de l'Université de Bâle

Gestion: Dr Raymond Werlen, secrétaire général et Ariane Studer, collaboratrice scientifique
Secrétariat: Caroline Fischer, collaboratrice administrative

A – 2.7 Commission d'admission et d'équivalences (CAE)

- Carine Rüssmann, Université de Lausanne (**présidence**)
- Juliane Abbrederis, Université de St. Gall
- Antoine Bianchi, EPF Lausanne (à partir du 1^{er} avril)
- Muriel Brunner, Université de Neuchâtel
- Mireille Chanson, Université de Genève (jusqu'au 31 août)
- Vincenzo Di Stefano, Université de Lucerne (à partir du 1^{er} mars)
- Natacha Durand, Université de Genève (à partir du 1^{er} septembre)
- Lore Gautschi Anliker, Université de Berne
- Anja Gruber-Thum, Université de Fribourg
- Nele Hackländer, Université de Bâle
- Claudia Hiestand, Université de Zurich
- Cedric Junillon, EPF Lausanne (jusqu'au 31 mars)
- Gisèle Nodiroli, Università della Svizzera italiana
- Gabrielle Rollé, ETH Zurich
- Werner Wobmann, Université de Lucerne (jusqu'au 28 février)

Gestion: Christine Gehrig, responsable du Swiss ENIC et Eva Grob, collaboratrice scientifique

A – 2.8 Examen complémentaires des universités suisses (ECUS)

- Prof. Dr Alain Kamber, Université de Neuchâtel (**présidence**)
- Dr Xavier Chillier, Université de Genève
- Vincenzo Di Stefano, Université de Lucerne
- Lore Gautschi Anliker, Université de Berne
- Prof. Dr Elvira Glaser, Université de Zurich
- Clémence Grisel Rapin, Université de Fribourg
- Rolf Maurer, Gymnasium Neufeld Bern
- Dr Jan Metzger, Université de St. Gall
- Dr Marc W. Meyer, Kantonsschule Seetal
- Philippe Robert, Lycée Denis-de-Rougemont
- Prof. Dr Heiko Schuldt, Université de Bâle
- Irène Weber Henking, Université de Lausanne
- Matthias Wider, Collège St-Michel Fribourg
- Albino Zraggen, Università della Svizzera italiana

Beobachter:

- Anja Gruber-Thum, Université de Fribourg / CAE
- Thomas Schwaller, Commission suisse de maturité

Gestion: Christine Gehrig, responsable du Swiss ENIC

A – 2.9 Conférence pour la médecine universitaire (CMU)

- Prof. Dr Martin Täuber, recteur de l'Université de Berne (**présidence**)
- Prof. Dr Dominique Arlettaz, recteur de l'Université de Lausanne

- Prof. Dr Michael Hengartner, recteur de l'Université de Zurich
 - Prof. Dr Antonio Loprieno, recteur de l'Université de Bâle
 - Prof. Dr Jean-Dominique Vassalli, recteur de l'Université de Genève
 - Prof. Dr Guido Vergauwen, recteur de l'Université de Fribourg
 - Prof. Dr Christoph Beglinger, doyen de la faculté de médecine, Université de Bâle
 - Prof. Dr Henri Bounameaux, doyen de la faculté de médecine, Université de Genève
 - Prof. Dr Béatrice Desvergne, doyenne de la faculté de biologie et de médecine, Université de Lausanne
 - Prof. Dr Peter Eggli, doyen de la faculté de médecine, Université de Berne
 - Prof. Dr Klaus W. Grätz, doyen de la faculté de médecine, Université de Zurich
 - Holger Baumann, président de la direction, Inselspital, Berne
 - Dr Werner Kübler, directeur, Universitätsspital Basel
 - Bertrand Levrat, directeur général, Hôpitaux Universitaires de Genève
 - Prof. Dr Pierre-François Leyvraz, directeur général, Hospices-CHUV, Lausanne
 - Rita Ziegler, présidente de la direction, Universitätsspital Zürich
 - Prof. Dr Rainer Weber, président de la commission interfacultaire médicale suisse CIMS
- Invité permanent:
- Dr Raymond Werlen, secrétaire général de la CRUS

Gestion: Jaromir Bregy, responsable Inscription aux études en médecine

Secrétariat: Christine Winzenried, collaboratrice administrative

Organisation des programmes, mandats et tâches (annexe au chapitre 3)

A – 3.1 Programme CUS P-1 «programmes doctoraux» (2013-2016)

Direction de programme

Dr Raymond Werlen, secrétaire général de la CRUS

Coordination de programme (Secrétariat général de la CRUS)

Noëmi Eglin-Chappuis, collaboratrice scientifique

Secrétariat: Caroline Fischer, collaboratrice administrative

A – 3.2 Programme CUS P-2 «Information scientifique: accès, traitement et sauvergarde» (2013-2016)

Comité de pilotage

- Prof. Dr Martin Täuber, recteur de l'Université de Berne (**président**)
- Prof. Dr Susanna Bliggenstorfer, Zentralbibliothek Zürich / CBU
- Prof. Dr Roman Boutellier, ETH Zurich
- Prof. Dr Claire Clivaz, Université de Lausanne
- Dr Alain Jacot-Descombes, Université de Genève / ASIUS
- Prof. Dr Vincent Moser, Université de Lausanne, Centre hospitalier universitaire vaudois
- Dr Luciana Vaccaro, rectrice HES-SO, KFH
- Prof. Dr Christian Tschudin, Université de Bâle

Panel d'experts

- Prof. Dr Alex N. Eberle, Collegium Helveticum (président)
- Alexandre Gachet, Université de Fribourg
- Prof. Dr Christoph Grab, ETH Zurich
- Prof. Dr Werner Hartmann, infoSense
- Andreas Kellerhals, Archives fédérales suisses (depuis le 8 décembre)

- Rodica Dinu-Kraus, Hochschulbibliothekszenrum des Landes Nordrhein-Westfalen (jusqu'au 11 avril)
- Dr Anne Lipp, Deutsche Forschungsgemeinschaft
- François Renaville, Bibliothèques de l'Université de Liège (depuis le 8 décembre)
- Vittoria Rezzonico, EPF Lausanne
- Jan Schnasse, Hochschulbibliothekszenrum des Landes Nordrhein-Westfalen (jusqu'au 11 avril)
- Hubert Villard, conseiller indépendant

Direction de programme

- Roland Dietlicher, ETH Zurich, directeur du programme
- Gabi Schneider, Universitätsbibliothek Basel, directrice suppléante du programme
- Martin Walder, CRUS, chef de projet

Gestion (Secrétariat général de la CRUS)

Dr Raymond Werlen, secrétaire général

Secrétariat: Caroline Fischer, collaboratrice administrative

A – 3.3 Programme CUS P-3 «Performances de la recherche en sciences humaines et sociales» (2013-2016)

Direction de programme

Délégation Qualité sous la présidence de la rectrice Prof. Dr Martine Rahier

Coordination de programme (Secrétariat général de la CRUS)

Dr Raymond Werlen, secrétaire général et Jaromir Bregy, collaborateur scientifique

Dr des. Alexander Hasgall, coordinateur scientifique, Université de Genève

Secrétariat: Caroline Fischer, collaboratrice administrative

A – 3.4 Programme CUS P-4 «Egalité des chances / Etudes Genre» (2013-2016)

Directions de programme

Présidence

- Prof. Dr Doris Wastl-Walter, Université de Berne (**présidente** du programme P-4)
- Prof. Dr Yves Flückiger, Université de Genève (directrice du sous-programme Egalité des chances)
- Prof. Dr Andrea Maihofer, Université de Bâle (directrice du sous-programme Etudes Genre)

Direction du sous-programme Egalité des chances

- Prof. Dr Thomas Geiser, Université de St. Gall
- Prof. Dr Nicky LeFeuvre, Université de Lausanne
- Brigitte Mantilleri, Université de Genève, présidente de la CODEFUHES
- Helen Füger, Université de Fribourg, CODEFUHES
- Dr Elisabeth Maurer, Université de Zurich, CODEFUHES
- Maya Widmer, Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique FNS
- Ulla Jahn, Conseil des EPF, Irene Rehmann et Yvonne Jänchen, Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation SEFRI (invitées)

Direction du sous-programme Etudes Genre

- La Prof. Dr Brigitte Schnegg de l'Université de Berne (suppléante) est décédée le 29 mars 2014. La succession de Mme Schnegg est en cours de décision par l'Université de Berne
- Prof. Dr em. Catherine Bosshart-Pflugger, Université de Fribourg
- Prof. Dr Valérie Cossy, Université de Lausanne
- Prof. Dr Thomas Späth, Université de Berne
- Responsables des sous-projets dans les institutions participantes: Dr Christa Binswanger (Université de St. Gall), Prof. Dr Monica Budowski (Université de Fribourg), Prof. Dr Janine Dahinden, (Université de Neuchâtel), Prof. Dr Bettina Dennerlein (Université de Zurich), Prof. Dr Delphine Gardey (Université de

Genève), Dr Fenneke Reysoo / Prof. Dr Elisabeth Prügel (IHEID), Prof. Dr Patricia Roux / Prof. Dr Nicky LeFeuvre (Université de Lausanne), Elijah Strub (Université de Berne)

Coordination du programme P-4 et du sous-programme Egalité des chances (Secrétariat général de la CRUS)

Dr Gabriela Obexer-Ruff, coordinatrice du programme
Secrétariat: Catherine Vésy, collaboratrice administrative

Coordination du sous-programme Etudes genre

PD Dr Katrin Meyer et Sophie Bürgi, Université de Bâle

A – 3.5 Sciex-NMS^{ch}

Comité de pilotage

- Prof. Dr Guido Vergauwen, recteur de l'Université de Fribourg (**président**)
- Prof. Dr Louis Schlapbach, Domaine des EPF (vice-président)
- Dr Ulrich Stürzinger, chef de la Division Nouveaux Pays Membres de l'UE, Direction du développement et de la coopération DDC (vice-président)
- Prof. Dr Kathrin Altwegg, Université de Berne
- Prof. Dr Greta Patzke, Université de Zurich
- Dr Evelyne Glättli, cheffe suppléante de la Division Coopération internationale, Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique FNS
- Dr Pascal Walther, Division Programmes, Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique FNS
- Walter Grossenbacher-Mansuy, chef de l'unité Bourses internationales, Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation SEFRI
- Roger Swiecz, Division Relations Internationales, Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation SEFRI
- Dr Anne Crausaz, Secrétariat général, Conférence des Recteurs des Hautes Ecoles Spécialisées Suisses KFH
- Invité permanent: Markus Dürst, Programme Manager, chef suppléant de la Division Nouveaux Pays Membres de l'UE, Direction du développement et de la coopération DDC

Sciex Programme Management (Secrétariat général CRUS)

Aude Pacton, Programme Manager
Marc Meyer, Project Fund Administrator
Vincenzo Ribbi, collaborateur scientifique
Katja Calderaro, collaboratrice administrative

A – 3.6 Bourses d'Etat pour les études à l'étranger

Sélection des candidatures pour les bourses d'Etat chinoises:

- Prof. Dr Basile Zimmermann, Unité des études chinoises, Université de Genève
- Prof. Dr Andrea Riemenschneider, Ostasiatisches Seminar, Université de Zurich
- Christine Kyburz, service des bourses, CRUS

Interviews pour la pré-sélection des candidatures pour les bourses d'Etat japonaises:

- Motoyasu Tanaka, attaché culturel de l'ambassade du Japon, Berne
- Claude Crottaz, section formation, science et affaires spatiales, DFAE
- Christine Kyburz, service des bourses, CRUS

Comité des experts Fulbright:

- Stephanie Morimura, attachée de presse et de culture de l'ambassade des Etats-Unis, Berne
- Gaby Bloem, Senior Public Affairs Specialist, Ambassade des Etats-Unis, Berne
- Dr Eva Ehninger, maître-assistante, Institut d'histoire de l'art, Université de Berne
- Walter Grossenbacher-Mansuy, chef de l'unité Bourses internationales, Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation SEFRI
- Dr Thomas Heinis, Lecturer, Imperial College London, ancien boursier Fulbright

– Liliane Järmann, service des bourses, CRUS
Stipendiendienst (Secrétariat général de la CRUS)
Liliane Järmann, collaboratrice scientifique
Christine Kyburz, collaboratrice scientifique

A – 3.7 Cotutelles de thèse

Comité d'experts

– Prof. Dr René Bloch, Université de Berne
– Prof. Dr Thomas Hunkeler, vice-recteur de l'Université de Fribourg
– Prof. Dr Marianne Schmid Mast, Université de Neuchâtel

Gestion (Secrétariat général de la CRUS)

Noëmi Eglin-Chappuis, responsable du programme
Caroline Fischer, collaboratrice administrative

A – 3.9 Swiss ENIC

(Secrétariat général de CRUS)
Christine Gehrig, responsable
Eva Grob, collaboratrice scientifique
Carole Bourret, collaboratrice administrative
Silja Rast, collaboratrice administrative (jusqu'au 31 août)

A – 3.9 Inscription aux études en médecine

(Secrétariat général de CRUS)
Jaromir Bregy, responsable
Christine Winzenried, collaboratrice administrative
Joelle Hodler, collaboratrice administrative
Silja Rast (jusqu'au 31 août), collaboratrice administrative
Mihael Galamic (à partir du 1^{er} décembre), collaborateur administratif

A – 3.10 Information et documentation

(Secrétariat général de CRUS)
Leander Amherd, responsable
Tiziana Tafani, collaboratrice administrative
Marco Lüthi, secrétariat

A – 3.11 Fondation Suisse

Pour les représentants de la CRUS dans la commission de sélection, voir l'annexe 3 (représentations dans des organes externes)

Secrétariat (Secrétariat général de la CRUS): Fabien Thétaz, collaborateur scientifique

Administration et finances (annexe au chapitre 4)

A – 4.1 Administration

Dr Martina Weiss, directrice de l'administration commune CRUS / swissuniversities

Dr Mathias Stauffacher, transmission des dossiers dans le domaine de la direction de l'administration commune CRUS / swissuniversities (jusqu'au 30 avril)

Karin Hotti, responsable du ressort finances / infrastructures

Barbara Jgushia, responsable du ressort ressources humaines (à partir du 1^{er} mars)

Dietrich Lindemann, responsable du ressort informatique / controlling

Seline Meister, collaboratrice, informatique

Lara-Margaux Ray, assistante de projet, ressources humaines

Doris Sommer, collaboratrice, comptabilité et infrastructures

Raphael Stoll, collaborateur, comptabilité

Jonathan Zaugg, collaborateur, comptabilité (à partir du 1^{er} septembre)

A2 Délégués de la CRUS

En 2014, les délégués suivants étaient mandatés:

pour le domaine de **l'infrastructure scientifique** (informatique / bibliothèques)

– recteur Prof. Dr Martin Täuber

pour le domaine de la **formation continue**

– recteur Prof. Dr Thomas Bieger

pour la **collaboration avec le domaine des gymnases et la Conférence des directrices et directeurs de gymnases suisses** (CDGS)

– recteur Prof. Dr Michael Hengartner

pour la **collaboration entre les universités et l'armée**

– recteur Prof. Dr Thomas Bieger

pour la **collaboration avec l'Office fédéral de la statistique** (OFS)

– Dr Raymond Werlen, secrétaire général de la CRUS

pour les **bourses d'échange (y compris les cotutelles de thèse)**

– recteur Prof. Dr Guido Vergauwen

pour le **programme Sciex-NMS^{ch}** (président du Steering Committee)

– recteur Prof. Dr Guido Vergauwen

pour les **affaires internationales en général**

– recteur Prof. Dr Jean-Dominique Vassalli

pour les **questions liées aux droits d'auteurs**

– Prof. Dr Ivan Cherpillod, Université de Lausanne

A3 Représentations dans des organes externes

En 2014, la CRUS était représentée comme suit dans divers organes externes:

dans le bureau de l'association **swissuniversities**

- le président de la CRUS (ex officio)
- président Prof. Dr Ralph Eichler
- le secrétaire général de la CRUS (ex officio)

Fondations

dans le conseil de fondation et dans le comité du conseil de fondation du **Fonds National Suisse (FNS)**

- rectrice Prof. Dr Martine Rahier

dans le conseil de fondation **SWITCH**

- Dr Raymond Werlen, secrétaire général de la CRUS

Dans le conseil de fondation du **centre de compétences national pour les sciences sociales FORS**

- Prof. Dr Rainer Diaz-Bone, Université de Lucerne
- Prof. Dr Katharina Michaelowa (vice-chair), Université de Zurich

dans le conseil de fondation des **bourses politique et science**

- recteur Prof. Dr Paul Richli, Université de Lucerne

dans la **Fondation suisse** à Paris

- Gilberte Isler, Université de Lausanne (présidente)
- Prof. Dr Bénédicte Vauthier, Université de Berne

Commissions

dans la commission d'experts pour **l'accord d'équivalence avec l'Allemagne**

- Christine Gehrig, CRUS
- Carine Rüssmann, Université de Lausanne / présidente de la CAE

dans la commission d'experts pour **l'accord d'équivalence avec la France** (Accord de Nice)

- recteur Prof. Dr Dominique Arlettaz
- Dr Raymond Werlen, secrétaire général de la CRUS

dans la commission d'experts pour **l'accord d'équivalence avec l'Autriche**

- Christine Gehrig, CRUS
- Carine Rüssmann, Université de Lausanne / présidente de la CAE

dans la commission d'experts pour **l'accord d'équivalence avec l'Italie**

- président Prof. Dr Piero Martinoli

dans la **Commission fédérale des bourses pour les étudiants étrangers (CFBE)**

- Liliane Järmann, CRUS

dans la **Commission suisse de maturité**

- Christine Gehrig, CRUS

dans la **Commission égalité des chances de la KFH**

- Dr Gabriela Obexer-Ruff, CRUS (invitée)

dans l'organe consultatif du **programme fédéral égalité des chances entre femmes et hommes dans les hautes écoles spécialisées (2013-2016)**

– Dr Gabriela Obexer-Ruff, CRUS

Conférences

dans la **Conférence universitaire (CUS)** et sa présidence

– recteur Prof. Dr Antonio Loprieno, président de la CRUS (membre avec voix consultative)

dans la **Conférence des déléguées à l'égalité auprès des Universités et hautes écoles suisses (CODEFUHES)**

– Dr Gabriela Obexer-Ruff, CRUS

dans la **Conférence suisse de coordination TIC et formation (CCTF)**

– Fabien Thétaz, CRUS

Réseaux et associations

dans le **réseau ENIC-NARIC des centres européens d'information sur les questions de reconnaissance**

– Christine Gehrig, CRUS

– Eva Grob, CRUS

dans l'association des écoles suisses à l'étranger **educationsuisse** (membre du comité d'éducationsuisse)

– Leander Amherd, CRUS

vis-à-vis de l'**Association suisse pour l'orientation universitaire (ASOU)**

– Leander Amherd, CRUS

dans les **associations professionnelles suisses pour l'information et la documentation**

– Leander Amherd, CRUS

dans l'**ERA-NET GENDER (www.gender-net.eu)**

– Dr Gabriela Obexer-Ruff, CRUS

Groupes de travail

dans le **groupe de travail du SEFRI pour la mise en oeuvre des accords bilatéraux avec l'UE**

– Christine Gehrig, CRUS

dans le **groupe de travail** de la CDIP / Conférence suisse des services de l'enseignement secondaire II formation générale (CESFG) sur l'**informatique au gymnase**

– Christine Gehrig, CRUS

dans le **groupe de travail** de la CDIP / du SEFRI sur la **passerelle Dubs et les maturités professionnelles**

– Christine Gehrig, CRUS

dans le **groupe de travail Gender & Wissenschaftspolitik**

– Dr Gabriela Obexer-Ruff, CRUS

dans la **Educational Technology Working Group, eduhub**

– Aude Pacton, CRUS

A4 Participation à des auditions

5 février, audition sur l'initiative sur les bourses d'études, sous-commission de la CSEC-N

- rectrice Prof. Dr Martine Rahier
- Dr Sabine Felder, CRUS

28 mars, audition sur la mise en oeuvre de l'initiative contre l'immigration de masse, CSEC-N

- recteur Prof. Dr Michael Hengartner
- recteur Prof. Dr Jean-Dominique Vassalli
- Dr Raymond Werlen, secrétaire général de la CRUS

10 avril, audition sur la mise en oeuvre de l'initiative contre l'immigration de masse, CSEC-E

- recteur Prof. Dr Dominique Arlettaz
- recteur Prof. Dr Antonio Loprieno
- Dr Raymond Werlen, secrétaire général de la CRUS

16 mai, audition sur le financement de la recherche et de l'enseignement dans les hautes écoles par des moyens tiers, CSEC-N

- président Prof. Dr Ralph Eichler

21 octobre, audition sur les mesures d'encouragement de la relève scientifique en suisse, CSEC-E

- recteur Prof. Dr Antonio Loprieno

30 octobre, audition sur les mesures d'encouragement de la relève scientifique en suisse, CSEC-N

- Dr Raymond Werlen, secrétaire général de la CRUS

A5 Publications de la CRUS

Prises de position

Stellungnahme der CRUS zum Vorentwurf zum Bundesgesetz über die Gesundheitsberufe (GesBG), 10. April 2014,

http://www.swissuniversities.ch/fileadmin/swissuniversities/Dokumente/Lehre/Prise_position_Loi_professions_santé.pdf

Stellungnahme der CRUS über die Anhörung zum Reglement über die Organisation der Schweizerischen Hochschulkonferenz (OReg-SHK), 10. April 2014,

http://www.swissuniversities.ch/fileadmin/swissuniversities/Dokumente/DE/UH/Stellungnahmen/100402_OReg_StlgnCRUS.pdf

Stellungnahme der CRUS zum Vorentwurf für die Akkreditierungsrichtlinien nach HFKG, 10. Juli 2014,

http://www.swissuniversities.ch/fileadmin/swissuniversities/Dokumente/DE/UH/Stellungnahmen/Stellungnahme_Akkreditierungsrichtlinien_nach_HFKG_10.07.2014.pdf

Stellungnahme der CRUS, KFH, COHEP und von swissuniversities zur Vernehmlassungsvorlage über die Teilrevision des Mehrwertsteuergesetzes (Umsetzung der Motion WAK-N 13.3362), 26. September 2014,

http://www.swissuniversities.ch/fileadmin/swissuniversities/Dokumente/DE/UH/Stellungnahmen/140926_CRUS-S-KFH-COHEP_swissuniversities_Stellungnahme_revMWSTG_final.pdf

Argumentaire du Bureau de la CRUS sur la mise en œuvre de l'art. 121a Cst. dans le domaine FRI, 9 octobre 2014,

http://www.swissuniversities.ch/fileadmin/swissuniversities/Dokumente/DE/UH/Stellungnahmen/Argumentaire_contingent_FRI_091014.pdf, disponible en allemand et en français

Autres publications

Planification stratégique

Planification stratégique 2017-2020 des universités suisses, adoptée par le bureau de la CRUS le 10 décembre 2014,

http://www.swissuniversities.ch/fileadmin/swissuniversities/Dokumente/Kammer_UH/Strategische_Planung_17-20_CRUS_français-210115.pdf, disponible en allemand et en français

Infrastructures

Concentration des forces dans l'information scientifique: stratégie nationale, Programme CUS 2013-2016 P-2 Information scientifique: accès, traitement et sauvegarde, approuvée par la CUS le 3 avril 2014,

http://www.swissuniversities.ch/fileadmin/swissuniversities/Dokumente/FR/UH/SUK_P-2/SUK_P-2_NationaleStrategie_20140403_FR.pdf, disponible en allemand, français, anglais et italien

White Paper for a Swiss Information Provisioning and Processing Infrastructure 2020, Programme CUS 2013-2016 P-2 Information scientifique: accès, traitement et sauvegarde, 14 avril 2014

http://www.swissuniversities.ch/fileadmin/swissuniversities/Dokumente/FR/UH/SUK_P-2/WhitePaper_V1.0-FR.pdf, disponible en allemand, français et anglais

Enseignement et offres d'études

Monitoring de Bologne, rapport final 2012–14, Berne 2014,

http://www.swissuniversities.ch/fileadmin/swissuniversities/Dokumente/DE/UH/Referenzdokumente/Bologna_Monitoring_12-14.pdf, allemand / français

Papier de position sur le bachelor universitaire, adopté par la CRUS le 3 juillet 2014, http://www.swissuniversities.ch/fileadmin/swissuniversities/Dokumente/DE/UH/Referenzdokumente/140703_bachelor_FR.pdf, disponible en allemand et en français

Studying in Switzerland: Universities 2014, avril 2014, http://www.swissuniversities.ch/fileadmin/swissuniversities/Dokumente/DE/FH/Publikationen/Studying_in_Switzerland_2014.pdf

Recherche et relève

L'excellence par la recherche: position commune des universités suisses sur le doctorat, 17 janvier 2014 http://www.swissuniversities.ch/fileadmin/swissuniversities/Dokumente/DE/UH/Empfehlungen/L'excellence_par_la_recherche_Position_commune_17012014.pdf, disponible en allemand, français et anglais

Portraits of Sciex Fellows N° 6 und 7, <http://www.swissuniversities.ch/de/themen/sciex/sciex-granted-projects/portraits-of-sciex-fellows-and-teams/>

Egalité des chances

Chancengleichheit von Frauen und Männern an den Schweizer Hochschulen: Synthese, Bericht im Auftrag der Projektverantwortlichen für Chancengleichheit an den Fachhochschulen, SBFI, F. Müller & A. de Rocchi, Interface, September 2014 (en allemand seulement)

Recensement des nouveaux professeur-e-s 2013/14, CRUS (éd.), disponible (en format électronique) à l'adresse <http://www.swissuniversities.ch/fr/themes/egalite-des-chances/programme-cus-p-4/mentoring-genre/>

A6 Abréviations

AAA/SWITCH	Accounting, Auditing, Assurance. Projet d'innovation et de coopération piloté par SWITCH
aaq	agence suisse d'accréditation et d'assurance qualité
AMS	Test d'aptitudes pour les études de médecine
ASIUS	Association Services Informatiques Universitaires Suisses
ASOU	Association Suisse pour l'Orientation Universitaire
CAE-CRUS	Commission d'admission et d'équivalences de la CRUS
CDGS	Conférence des directrices et directeurs de gymnases suisses
CDIP	Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique
CDT	Centre pour le test et le diagnostic
CESFG	Conférence suisse des services de l'enseignement secondaire II formation générale
CFBE	Commission fédérale des bourses pour étudiants étrangers
CMU	Conférence pour la médecine universitaire
CODEFUHES	Conférence des déléguées à l'égalité auprès des universités et hautes écoles suisses
COHEP	Conférence suisse des rectrices et recteurs de hautes écoles pédagogiques
COPAD	Collège pour adultes Alice-Rivaz
CPC-CRUS	Commission pour la Planficiation et la Coordination
CRUS	Conférence des Recteurs des Universités Suisses
CSEC-E	Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil des Etats
CSEC-N	Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil National
CSHE	Conférence suisse des hautes écoles
CSSI	Conseil suisse de la science et de l'innovation
CTI	Comission pour la technologie et l'innovation
CUS	Conférence universitaire suisse (à partir du 1er janvier : Conférence suisse des hautes écoles CSHE)
DDC	Direction du développement et de la coopération
DFAE	Département fédéral des affaires étrangères
DORA	San Francisco Declaration on Research Assessment
EAIE	European Association for International Education
ECUS	Examen complémentaire des universités suisses
ENIC	European Network of National Information Centres on Academic Recognition and Mobility
EPF	Ecole polytechnique fédérale
EPT	équivalent plein temps
ESG	Standards and Guidelines for Quality Assurance in the European Higher Education Area
FHNW	Fachhochschule Nordwestschweiz
FMH	Fédération des médecins suisses
FNS	Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique
FORS	Centre de compétences national pour les sciences sociales
FP7	7 ^{ème} programme cadre de l'Union Européenne

FRI	Formation, recherche et innovation
HEP Zoug	Haute école pédagogique de Zoug
HES-SO	Haute école spécialisée de Suisse occidentale
KFH	Conférence des Recteurs des Hautes Ecoles Spécialisées Suisses
KME	Kantonale Maturitätsschule für Erwachsene
LAU	Loi fédérale sur l'aide aux universités et la coopération dans le domaine des hautes écoles
LEHE	Loi sur l'encouragement des hautes écoles et la coordination dans le domaine suisse des hautes écoles
LHES	Loi fédérale sur les hautes écoles spécialisées
NAFSA	Association of international Educators
NARIC	National Academic Recognition Information Centres
nqf.ch-HS	Cadre de qualifications pour le domaine des hautes écoles suisses
OAQ	Organe d'accréditation et d'assurance qualité des hautes écoles suisses (à partir du 1 ^{er} janvier 2015 : agence suisse d'accréditation et d'assurance qualité aaq)
OFEV	Office fédéral de l'environnement
OFS	Office fédéral de la statistique
OFSP	Office fédéral de la santé publique
SAFN	Swiss Animal Facilities Network
SEFRI	Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation
TPC	Sous-programme Egalité des chances (P-4)
TPG	Sous-programme Etudes Genre (P-4)
UE	Union européenne
UNES	Union des étudiant-e-s de Suisse
ZHdK	Zürcher Hochschule der Künste
ZHE	Zentrum für Hochschuldidaktik und Erwachsenenbildung

